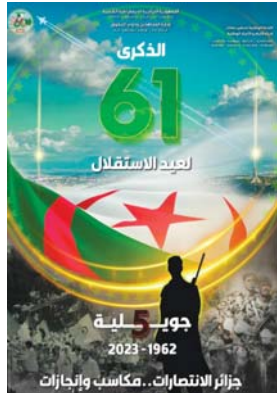




«Un pas important pour les pays de la région»

• PAGE 3



Horizons
 QUOTIDIEN NATIONAL
 DIMANCHE 12 MAI 2024 - 4 DOU EL QIÏDA 1445
 N° 8246 - PRIX 10 DA

LOGEMENTS AADL

Distribution de 40.000 unités en juillet à Alger

• PAGE 5

ÉCONOMIE NATIONALE

LES PRÉMICES DU DÉCOLLAGE COMMENCENT À APPARAÎTRE



• LIRE EN PAGES 2-3



CHARNIERS DÉCOUVERTS À GHAZA

À l'initiative de l'Algérie, le Conseil de sécurité demande une enquête indépendante

● Droit de l'Etat de Palestine à la qualité de membre à part entière à l'ONU : Alger salue le soutien massif de l'AG



RÉUNION
MINISTÉRIELLE
DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL ARABE

Zitouni à Manama



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, prendra part, aujourd'hui à Manama, à la réunion ministérielle du Conseil économique et social arabe (CESA) préparatoire de la 33^e session ordinaire du Sommet arabe, qu'accueillera le Bahreïn jeudi prochain, indique un communiqué du ministère. L'ordre du jour de cette réunion prévoit l'examen de 12 clauses, dont le rapport du secrétaire général de la Ligue arabe sur l'action arabe sociale et le développement arabe commun, et le plan d'intervention d'urgence pour faire face aux répercussions économiques et sociales de l'agression sioniste en Palestine, une clause introduite sur la base d'un mémorandum soumis par l'Etat de Palestine. L'ordre du jour comprend également une clause sur les progrès réalisés dans le dossier de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), la création de l'Union douanière arabe (UDA), la stratégie arabe pour la jeunesse, la paix et la sécurité (2023-2028), ainsi que la stratégie arabe de formation et d'éducation professionnelle et technique mise à jour (2023), sur la base du mémorandum de l'Organisation arabe du travail, conclut le communiqué.

LA PERFORMANCE de l'économie nationale a été une nouvelle fois mise en exergue par le président de la République, mercredi dernier, dans un discours prononcé lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale. Pour les économistes, les chiffres annoncés par le chef de l'Etat confirment la bonne santé de l'économie nationale qui renoue désormais avec la croissance qui augure d'un nouveau départ pour le pays qui s'est engagé dans un processus de réforme.

Mohamed Achir, docteur en géoéconomie et professeur en économie à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, a estimé que la croissance économique du pays a entamé une trajectoire prometteuse avec l'augmentation remarquable de la production dans plusieurs secteurs d'activité, notamment l'agriculture, les hydrocarbures, le BTPH et l'industrie. Il a souligné que ces secteurs ont réalisé des augmentations dans la création de la valeur ajoutée. «Il y a également en perspective l'augmentation de la production industrielle avec l'entrée en production de centaines d'unités et le retour en force du secteur minier qui se fixe 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires d'ici à 2030, surtout avec des mégaprojets d'extraction et de transformation», a-t-il fait remarquer. Il a rappelé que l'Algérie a mis en place un nouveau socle juridique et institutionnel très incitatif et susceptible d'attirer des investissements directs étrangers.

Selon lui, l'application des réformes bancaires et financières, la numérisation et l'amélioration du service public vont impacter très positivement l'environnement global de l'investissement et booster la croissance économique. Il a indiqué que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement est appelée à jouer

ÉCONOMIE NATIONALE

Une trajectoire prometteuse



un rôle important dans l'orientation, la régulation et la promotion de l'investissement. «Elle vient de commencer son travail et avec le temps, elle jouera un rôle déterminant dans l'attractivité économique du pays. Il faut qu'elle soit par ailleurs accompagnée par d'autres acteurs institutionnels qui interviennent dans l'acte d'investir, surtout la liberté d'investissement», a-t-il recommandé.

L'expert en économie, Abdelmalek Serai, a affirmé que la situation est positive. Il a relevé que la croissance économique va s'améliorer davantage. Selon lui, les différentes réformes engagées, la relance de plusieurs grands projets miniers, l'augmentation des exportations de gaz naturel, l'exportation du phosphate et des produits agricoles donneront une capacité supplémentaire pour pouvoir couvrir les importations, et par voie de conséquence, avoir une balance financière positive durant les pro-

chaines années. L'expert a insisté sur l'importance de surveiller de près l'évolution de deux facteurs : l'inflation et le chômage. Concernant l'inflation, Serai a expliqué que le gouvernement a fait beaucoup d'efforts en termes de primes et de salaires qui vont entraîner un flux financier extraordinaire en circulation, ce qui risque de créer une légère inflation.

Pour ce qui est du chômage, il a soutenu la nécessité de continuer à faire le maximum pour augmenter le taux de croissance, précisant qu'une équipe de réflexion travaille actuellement pour arriver à créer 5 à 6 millions d'emplois d'ici 5 à 6 ans pour concrétiser les efforts du président de la République. Il a également fait part de l'existence d'une autre réflexion pour déterminer les voies et moyens permettant de renforcer la valorisation des hydrocarbures, notamment avec les nouvelles découvertes enregistrées en

2022, 2023 et 2024. Pour ce qui des investissements, il a indiqué que notre pays dispose d'une grande capacité à même d'attirer les investissements nationaux et étrangers. Serai a souligné l'amélioration nette de la production nationale, notamment agricole grâce au grand périmètre dans le Sud. Il a également noté une amélioration remarquable de la productivité dans le secteur des services, portée par de jeunes diplômés qui créent des start-up.

L'expert prévoit une augmentation du produit intérieur brut dans les prochaines années, à la faveur des efforts colossaux de l'Etat en matière d'investissements. «L'Algérie deviendra la deuxième économie africaine après l'Afrique du Sud», soutient-il. En attendant, il indique que le taux de croissance peut atteindre 4,8%, voire 5,2% dans les deux prochaines années.

■ Amokrane H.

SOMMET AFRICAÏN SUR LES ENGRAIS ET LA SANTÉ DES SOLS

Adoption de la proposition de l'Algérie de soutenir les producteurs de gaz

Le Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, tenu à Nairobi, a pris fin avec l'adoption, par les pays participants, de la proposition de l'Algérie de soutenir les efforts des producteurs de gaz, et la déclaration du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), abrité à Alger en mars dernier pour encourager la production de gaz en tant que substance essentielle dans la production d'engrais agricoles.

Une déclaration finale a sanctionné cette réunion qui s'est déroulée du 7 au 9 mai avec la participation du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La déclaration de Nairobi a appelé à concrétiser des solutions durables aux problèmes des terres agricoles et du manque d'engrais, conformément au plan d'action 2023-2033 qui répond aux aspirations des peuples africains à la réalisation de la sécurité alimentaire durable. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Agriculture à l'ouverture du som-



met, le rôle pionnier de l'Algérie en matière de production d'engrais, eu égard à ses capacités de production qui lui permettent de répondre aux besoins du marché local et d'approvisionner le marché mondial. Le chef de l'Etat a affirmé que «l'Algérie joue un rôle pionnier en matière d'engrais. Outre sa capacité de

répondre aux besoins du marché local, l'Algérie occupe une place de choix en tant que pays fournisseur du marché mondial en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud».

Le Sommet de Nairobi a constitué une opportunité pour mettre en exergue le rôle régional et international de l'Algérie en matière de production des engrais qui jouent un rôle déterminant pour garantir la sécurité alimentaire, vu les capacités de production considérables dont elle dispose et qui lui ont permis de répondre au marché local et d'approvisionner le marché mondial à hauteur de 7 millions de tonnes/an, grâce aux efforts consentis dans la promotion de l'investissement en faveur d'une agriculture durable. Ces quantités sont réparties entre 3 millions de tonnes d'urée, 2 millions de tonnes de phosphate transformé et 2 millions de tonnes d'ammoniac.

Par ailleurs, le don de 16.000 tonnes d'engrais que l'Algérie a fait au Kenya, en janvier dernier, a été salué par les participants kenyans au sommet, qui ont souligné l'importance d'établir un partenariat algéro-kenyan dans ce domaine.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ**

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ABDELMADJID TEBBOUNE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les prémices du décollage économique commencent à apparaître

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF SUPRÊME DES FORCES ARMÉES, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a affirmé œuvrer au développement du pays dans tous les domaines «sur des bases solides», soulignant que les prémices du décollage économique commencent à apparaître.

«**N**ous œuvrons au développement du pays sur des bases solides, les principaux obstacles entravant le processus de développement par le passé ayant été surmontés», a indiqué mercredi dernier le président de la République dans un discours prononcé lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, qui a été diffusé, vendredi dernier, sur les chaînes de Télévision et les stations de la Radio algériennes. Il a mis en avant, dans ce sens, «des étapes importantes» et les résultats positifs réalisés par l'économie nationale, devenue «la troisième économie en Afrique et notre ambition est de la hisser, à l'avenir, à des niveaux supérieurs pour mener l'Algérie à bon port», a assuré le président de la République. Pour le président de la République, «2027 sera une année charnière pour l'économie nationale», car toutes les réformes économiques engagées seront concrétisées sur le terrain, ce qui permettrait à l'Algérie de devenir un pays «redoutable». Dans ce cadre, il a rappelé les «années de disette» qu'avait connues avant 2019 l'économie nationale, qui était «au bord de l'effondrement», sur fond d'un «discours politique défaitiste qui prônait l'endettement extérieur».

A la faveur des mesures et réformes économiques adoptées, à l'instar de la lutte contre «l'importation déguisée», la bureaucratie et la corruption, ainsi que la relance des investissements gelés, a précisé le président de la République, l'économie nationale a commencé à «se redresser» et réalise actuellement des résultats très positifs reconnus par les institutions financières internationales. Il a, à ce propos, annoncé une augmentation du Produit intérieur brut (PIB) à près de 270 milliards de dollars et une stabilité du taux de croissance à la hauteur de 4%, outre une hausse de la valeur du dinar. Le président de la République a mis en exergue la création de l'Agence

algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), une démarche qui a contribué, a-t-il dit, à l'amélioration du climat des affaires en Algérie et à la relance de l'investissement, précisant que l'AAPI compte actuellement près de «6.400 nouveaux investissements, dont 3.000 projets lancés, en sus de l'inscription d'environ 100 investissements étrangers», des investissements à même de créer près de «200.000 postes d'emploi». Ces chiffres démontrent que «l'Algérie a recouvré sa crédibilité», a indiqué le président de la République qui a souligné que c'est «la meilleure réponse aux parties qui n'aiment pas l'Algérie».

Après avoir valorisé l'amélioration remarquable de la production nationale, qui atteindra bientôt l'autosuffisance en matière de production d'huile et de sucre, le chef de l'Etat a mis en avant les efforts soutenus consentis pour combler le déficit enregistré dans la production des céréales, dont les importations de l'Algérie en cette denrée s'élèvent à près de 9 millions de tonnes/an, outre la production de lait, avec le lancement du projet algéro-qatari de production de poudre de lait au Sud du pays, d'un coût de 3,5 milliards de dollars, sur une superficie totale estimée à 117.000 hectares».

Au volet social, il a affirmé que l'Etat a fait face aux problèmes sociaux que certaines parties ont tenté de créer, grâce à la prise de mesures tangibles dont la création d'une allocation chômage et de postes d'emploi. Evoquant le dossier de la mémoire, il a réitéré l'engagement de ne pas renoncer à ce dossier, soulignant que les relations diplomatiques de l'Algérie «restent bonnes mais pas au détriment de l'histoire», et que «l'Algérie a marqué l'histoire et ne doit pas être comparée aux autres pays». Il a répondu, à cet égard, aux tentatives visant à «minimiser la résistance algérienne qui a eu un impact en Afrique et dans le monde arabe et à remettre en cause le nombre des victimes de la colonisation», soulignant que les chiffres avancés par l'Algérie «sont réels et reflètent



la barbarie du génocide commis à l'encontre du peuple algérien».

UN ÉTAT PACIFIQUE QUI ŒUVRE À INSTAURER LA PAIX

Evoquant les relations extérieures de l'Algérie, le président Tebboune a réaffirmé que l'Algérie est «un Etat pacifique qui respecte tous les pays et ne sera un Etat-satellite d'aucune puissance», ajoutant que l'Algérie, souveraine dans ses décisions, est un «Etat libre et ses enfants sont égale-

ment libres, de même qu'elle est un membre à part entière du Mouvement des non-alignés». Il s'est félicité, en outre, des bonnes relations de l'Algérie avec son environnement régional et international, et du respect dont elle jouit même auprès de ses adversaires, étant un Etat, a-t-il dit, «qui œuvre à instaurer la paix dans le monde». Il a réitéré le soutien de l'Algérie à tous les peuples qui «luttent pour leur liberté», exprimant

le rejet de l'Algérie de la généralisation de «l'option militaire dans le monde».

Il a mis en garde dans ce cadre contre «le jeu géopolitique dangereux dont les prémices commencent à apparaître visant à redessiner une nouvelle carte au Moyen-Orient et en Afrique». «Nous n'accepterons pas» ce jeu, a-t-il martelé, ajoutant que celui qui «dépassera les limites avec l'Algérie, ne peut que se blâmer».

LA REVUE EL DJEÏCH À PROPOS DE LA RENCONTRE TRIPARTITE DE TUNIS

«Un pas important pour les pays de la région»



La première réunion consultative entre les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye constitue un pas important sur la voie de la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme pour les pays de la région, s'ajoutant ainsi aux victoires remportées successivement par la diplomatie algérienne, souligne la revue El Djéïch dans son numéro du mois de mai.

«Outre les victoires diplomatiques successives qu'elle vient de remporter, l'Algérie a franchi d'importants pas, avec la Tunisie et la Libye, sur la voie de la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme pour les pays de la région, que reflète la tenue des travaux de la réunion consultative, la première du genre, entre les dirigeants des trois pays, en Tunisie, le 22 avril 2024», précise l'édito intitulé : «Et les réalisations se succèdent...». «Une démarche intervenant dans une conjoncture régionale sensible, notamment à l'ombre des graves développements sur le plan régional et des crises sans précédent au niveau international qui nécessitent une coordination des positions entre les pays du Maghreb arabe, ainsi que la consolidation des efforts, l'approfondissement et l'intensification des concertations, afin de relever efficacement les nombreux défis politiques, sécuritaires et économiques», ajoute la même source. Cela prouve l'attachement de

l'Algérie à «faire prévaloir l'action collective commune», note la revue, ajoutant que l'idée de «cette importante rencontre émane du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté, en de nombreuses occasions, sur la nécessité de trouver un mécanisme de concertation régulier et périodique, en particulier pour les pays d'Afrique du Nord, qui œuvrerait à apporter des solutions appropriées aux problèmes auxquels ils sont confrontés». Ce mécanisme devrait mettre la région «à l'abri des menaces réelles qui la cernent, renforcer les fondements de sa sécurité, de sa stabilité et de son développement», relève la même source.

Pour la revue El Djéïch, «le principal avantage à mettre au crédit de ce nouveau mécanisme important est qu'il coupera définitivement la voie aux ingérences étrangères et aux graves conséquences qui en résultent pour les pays de la région qui n'ont cessé de réaffirmer leur attachement légitime à la souveraineté de leurs décisions, à l'avènement d'un système international multipolaire et à des relations internationales fondées sur les principes de coopération, de solidarité et de justice (...) contrairement à ce qu'il en est actuellement, où la politique de deux poids, deux mesures et la duplicité prévalent dans le traitement des différends au niveau international».

«Sur cette base, cette réunion consultative, en plus d'être une étape importante dans le cadre de l'unification des points de vue sur les questions internationales et régionales, de manière à permettre aux pays de la région de faire entendre leur voix unifiée dans les fora internationaux, permettra inévitablement d'établir des bases solides pour le renforcement de la coopération aux niveaux sécuritaire et économique, notamment pour ce qui est d'assurer la sécurité alimentaire et hydrique», affirme El Djéïch.

Cela s'est traduit par la signature, en Algérie, le 24 avril 2024, d'un accord pour la création d'un mécanisme de concertation entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye sur la gestion de leurs eaux souterraines communes au Sahara septentrional, rappelle El Djéïch.

Sur un autre volet, la revue assure que «l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale, continue d'accomplir ses missions de défense de la patrie avec dévouement et sincérité», mettant en avant «le succès éclatant couronnant l'exécution des différents exercices avec munitions réelles dont le dernier en date a été supervisé par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, lors de sa visite en troisième Région militaire».

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN AFRIQUE

Une plateforme d'échanges pour un secteur en plein essor

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE dédiée au secteur de l'industrie pharmaceutique en Afrique se tiendra aujourd'hui à Alger sous le thème «Panorama pharmaceutique : les nouveaux caps», et ce, à l'initiative du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP).

L'événement, placé sous le patronage des ministres de la Santé, Abdelhak Saïhi, et de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, sera l'occasion de débattre des avancées et des perspectives pharmaceutiques dans le continent. «Cette conférence revêt une importance capitale pour notre profession qui évolue de façon exponentielle. Notre objectif est de fournir une plateforme d'échange et de partage d'expertise avec nos pairs venant des quatre coins de l'Afrique. Bien que nous rencontrions des défis globaux similaires, nos approches locales diffèrent», souligne le président du CNOP, Noureddine Mettioui. Rappelons que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique avait appelé, lors de la 22^e édition du Forum pharmaceutique international tenu à Dakar, au Sénégal, à l'impérative promotion d'un partenariat africain par le biais de l'implication des opérateurs économiques. Dans ce sillage, Aoun a indiqué que son département œuvrait à établir une coopération exceptionnelle et ouverte sur le continent par le biais des investissements et du développement des capacités de production. Des opérateurs nationaux activant dans ce domaine ont exprimé, quant à

eux, à maintes reprises, leur désir d'investir le marché africain, conformément à la nouvelle orientation économique de l'Algérie. «Cette conférence sera une opportunité pour nous pour tirer profit des expériences mutuelles en étant conscients que notre sécurité sanitaire est interdépendante, au prix d'une pandémie mondiale qui a touché tout le monde», explique le président du CNOP à propos de cette rencontre qui regroupera un panel diversifié de professionnels de la santé.

Ces derniers auront à évoquer les nouvelles tendances du secteur au niveau mondial et à définir la stratégie la plus appropriée pour y faire face. «Cela, dans le cadre d'une coopération entre les pays africains à l'ère de défis sanitaires majeurs. Cette coopération s'illustre notamment par la présence de 15 pays du continent qui tendra vers une collaboration plus étroite dans le domaine de la santé», précise le CNOP en faisant part d'une intercession de l'Inter Ordre des pharmaciens d'Afrique (IOPA) qui se tiendra en marge de cette conférence, en faveur d'un échange d'expériences et de transfert de savoir interafricain. L'événement, par ailleurs, sera marqué par des visites de sites industriels pharmaceutiques, de la Faculté de pharmacie d'Alger



et de la Pharmacie centrale des hôpitaux. Il s'agit d'illustrer, rapporte le CNOP, le modèle algérien en termes de filière sanitaire performante et souveraine. Il faut savoir, en outre, que cette conférence internationale aura la Côte d'Ivoire comme invité d'honneur. «C'est un honneur que nous apprécions fortement. C'est le signe que le jumelage que nous avons avec nos amis Algériens n'est pas que de simples mots, mais aussi la preuve que les relations d'amitié et de fraternité

qui lient nos deux peuples se renforcent tous les jours pour le bien de nos populations», confie le président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens ivoiriens. Pour le CNOP, cette conférence internationale promet d'être un événement enrichissant, «une occasion unique pour tracer les nouveaux caps de la pharmacie contemporaine tout en renforçant les liens au sein de la communauté pharmaceutique continentale».

■ Farida Belkhir

COLLABORATION ENTRE LA NASA ET LES CHERCHEURS ALGÉRIENS

Pour une meilleure compréhension des écosystèmes et de l'environnement

La collaboration entre l'Agence gouvernementale américaine Nasa (National Aeronautics and Space Administration), dont une équipe a effectué récemment une visite à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), et les chercheurs algériens dans différents secteurs va contribuer à mieux comprendre notre écosystème, notre environnement et le suivi de l'évolution de ce dernier en fonction d'une approche pluridisciplinaire et holistique. C'est l'avis du directeur de la division productique et robotique au Centre de développement des technologies avancées (CDTA), Mehdi Gaham. Il explique dans ce contexte que le programme «Land-Cover/Land-Use Change» de la Nasa, dans lequel s'inscrit cette collaboration, fait partie des nombreux programmes de recherche que cet organisme entreprend au niveau mondial.

Ce programme en particulier, souligne-t-il, permet l'utilisation des outils de télédétection de la Nasa, et ce, à travers une approche interdisciplinaire qui englobe des aspects des sciences physiques, sociales et économiques. «Le but est d'approfondir la compréhension des interactions humaines avec l'environnement et de l'interconnexion entre les écosystèmes terrestres et la durabilité, la vulnérabilité et la résilience de l'utilisation des terres par l'homme et des changements de la couverture terrestre», dit-il, précisant que l'objectif à long terme du programme est de faciliter le développement de la capacité à réaliser des inventaires mondiaux répétés de l'utilisation et de la couverture des sols à partir de l'espace, et de prévoir les changements de l'utilisation et de la couverture des sols et leurs impacts directs et indirects sur le système terrestre et sur la société, en termes de climat, d'écosystème, d'environnement et de biodiversité. Ce programme intervient, poursuit-il, dans de nombreux domaines :



l'agriculture, la déforestation, l'eau, l'environnement, l'urbanisation et bien d'autres. «Il a aussi une portée stratégique puisqu'il permet une planification à terme de nos actions sur l'environnement, mais il est orienté également pour anticiper sur les évolutions des enjeux géostratégiques d'une région ou d'un pays», détaille-t-il. Pour lui, la participation de l'Algérie à ce genre de programmes est très importante dans bien des aspects. «Outre une meilleure compréhension de notre environnement grâce aux connaissances et à l'expertise de dimension mondiale de la Nasa, cette participation est une opportunité pour donner une dimension internationale à nos travaux, renforcer les échanges dans les bonnes pratiques et développer davantage nos capacités locales dans divers domaines», assure-t-il. Il fait savoir que les bonnes pratiques dans ce contexte signifient la pluridiscipli-

narité sur laquelle reposent les recherches et les différents programmes internationaux. «La pluridisciplinarité est un enjeu en soi pour les travaux de recherche, surtout ceux dont l'impact est important sur la vie des citoyens», conclut-il.

DES RECHERCHES PROFITABLES

Le directeur de la division hydrogène renouvelable au Centre de développement des énergies renouvelables, Abdelhamid M'raoui, rappelle, pour sa part, l'importance des recherches menées par la Nasa au niveau mondial qui pourront être très profitables pour nos chercheurs. «Une collaboration entre les chercheurs algériens et l'agence américaine sera très bénéfique pour les deux pays. L'échange d'expériences et l'accès aux données apporteront plus de clarté sur le fonctionnement des phénomènes dans divers domaines, les changements climatiques, notamment», estime-t-il, se réjouissant que cette collaboration soit susceptible de faire émerger de nouveaux modèles techniques de recherche, dans le cadre d'un développement durable. Comme la Nasa, indique-t-il, dispose d'une longue expérience dans la recherche et dans le développement de nouvelles technologies, les chercheurs algériens pourraient en tirer profit pour acquérir de nouvelles connaissances et favoriser l'adaptation de nouvelles technologies au contexte algérien. «Plus les résultats de recherche sont utilisés dans la société, plus l'économie évolue et une plus grande richesse est générée. Les chercheurs algériens pourront aussi bénéficier des équipements de recherche utilisés par la Nasa. Des équipements qui ont prouvé leur fiabilité et leur robustesse dans la collecte, entre autres, des données», fait-il remarquer.

■ F. Belkhir

L'examen d'évaluation des acquis des élèves de la 5^e année primaire débutera aujourd'hui. Les épreuves s'étaleront jusqu'à mardi prochain. Elles porteront sur six matières, à savoir l'arabe, les mathématiques, le français, l'éducation islamique, l'histoire et tamazight pour les non dispensés. Les élèves ont été déjà testés, au début du troisième trimestre, sur les matières secondaires, notamment l'éducation civique, la géographie, l'éducation scientifique et technologique. Instauré l'année dernière après la suppression de l'examen de fin de cycle primaire, l'examen a pour objectif de passer en revue le niveau d'apprentissage et de cerner les lacunes de chaque élève pour apporter les solutions en première année du cycle moyen. La particularité de cette épreuve qui entre dans le cadre de la nouvelle approche du ministère de l'Éducation nationale en matière d'organisation des examens nationaux est que cette évaluation ne sera pas prise en compte dans le calcul de la moyenne de passage en première année du cycle moyen. Pédagogue et ancien syndicaliste, Meziane Me-

EXAMEN D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA 5^e ANNÉE Début des épreuves aujourd'hui

riane rappelle que le contrôle des connaissances des élèves de 5^e année a un double objectif. Premièrement, il s'agit d'évaluer les connaissances de l'élève pour déterminer ses insuffisances afin que ces dernières puissent être corrigées au collège à partir du moment où l'examen de passage est supprimé. «Ces évaluations seront portées sur une fiche de synthèse qui va accompagner l'élève au collège afin qu'il puisse bénéficier d'une remédiation», précise-t-il. Deuxièmement, il est question en principe d'évaluer la réforme appliquée actuellement dans le système éducatif. «On doit prendre en compte les résultats à travers tout le pays pour en faire une analyse globale et tirer les enseignements, notamment les raisons de non atteinte des objectifs assignés à la réforme, et ainsi passer à la remédiation». Il ajoute que le fait que ce contrôle se déroule sur trois

jours au lieu de presque un mois, comme c'était le cas l'année passée, est positif. Et pour cause, «l'enfant sera testé sur les matières principales uniquement, et c'est moins stressant que l'année dernière», juge-t-il.

La présidente de la Fédération nationale de parents d'élèves, Djamilia Khair, précise que l'objectif est de mesurer le niveau d'apprentissage et d'acquisition des connaissances figurant au programme et de cerner les lacunes de chaque élève pour y remédier en première année moyenne, «souvent décevante en termes de résultats scolaires». «Dans le cycle moyen, les enseignants n'ont pas le temps de s'occuper de tous les élèves, du moins de connaître le niveau de chacun d'eux. Avec ce système d'évaluation des acquis, ils auront la possibilité d'avoir des appréciations et d'agir ainsi en conséquence», sou-

ligne-t-elle. Elle fait savoir qu'un carnet de suivi pédagogique et une fiche d'évaluation de l'élève seront remis au collège, et aussi à l'élève, et son futur enseignant sera informé de ses insuffisances et sera ainsi en mesure de les prendre en charge. Le président de l'Association nationale de parents d'élèves, Ahmed Khaled, a rassuré quant aux modalités de déroulement de l'examen. Il a fait remarquer que les sorties sur terrain effectuées dernièrement ont montré le degré de préparation de l'administration qui a tout mis en œuvre pour permettre la tenue de ces épreuves dans les meilleures conditions. Seul hic, selon lui, le stress des parents qui n'arrivent toujours pas à comprendre, faute de sensibilisation, la spécificité de l'examen. Il rappelle que celui-ci ne sera pas pris en compte dans le calcul de la moyenne de passage en première année du cycle moyen. «L'objectif est de passer en revue les connaissances scolaires acquises par les élèves pour les préparer à une meilleure adaptation au cycle moyen», résume-t-il.

■ Amokrane H.

PROGRAMME AADL

Distribution de 40.000 logements à Alger en juillet

LE SECTEUR DE L'HABITAT PROCÉDERA À LA DISTRIBUTION DE 40.000 UNITÉS À ALGER À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE, le 5 juillet prochain. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, lors d'une visite effectuée au site AADL 13.300 logements, situé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah.

«Ce pôle urbain est une extension de la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Il est sur le point d'être achevé», a souligné le ministre qui a précisé que des efforts ont été déployés sur tous les plans, qu'il s'agisse de la qualité des logements ou de l'aménagement extérieur. Sur ce dernier point, le ministre a noté que les travaux ont été réalisés d'une manière moderne en vue de garantir au citoyen un meilleur cadre de vie. «A la nouvelle ville de Sidi Abdallah, il est prévu la distribution de 20.000 logements sur 40.000 unités prévues pour la distribution à Alger à l'occasion du 5 juillet. Ce type de cités se veut un modèle pour les prochains projets de logements», poursuit-il. Sur une superficie globale de 107 hectares, le site de 13.300 logements renferme 30 équipements publics en cours de réalisation,

dont douze établissements scolaires, deux polycliniques, un siège de la sûreté urbaine, deux bibliothèques et une unité de la Protection civile. «Au fil des projets, nous avons pu réaliser des équipements publics en parallèle des logements. De même que la nouvelle conception prévoit des kiosques et des commerces dégagés des bâtiments», ajoute-t-il.

DES PÔLES URBAINS INTÉGRÉS

Ce pôle urbain intégré comprend également des pistes cyclables, des espaces verts, des aires de repos, en plus d'un parc urbain s'étalant sur 4 ha. Ce dernier comprend une piscine lagon et des stades. Il est doté également d'un système de collecte et tri sélectif des déchets ménagers.

De même qu'il est question d'un centre commercial qui est en cours de réalisation. Dans ce sillage, Belaribi a mis l'accent sur l'impératif de doter cet espace commercial de toutes les commodités nécessaires et de l'adapter

aux besoins des résidents. A propos du projet des 10.507 logements lancé l'année dernière (5 juillet 2023), le ministre a fait savoir que les travaux de construction atteignent 80%, alors que ceux de la voirie et des réseaux divers (VRD) seront bientôt entamés. Le site de formule AADL comprend 20 équipements publics, dont 6 écoles primaires, 3 collèges, 2 lycées, un siège de la sûreté urbaine, une polyclinique et 2 centres commerciaux.

■ A. Mehdid



Ph : Slimene S.A.

Vers une industrie nationale des ascenseurs

Les projets de l'AADL 3 seront conçus selon une architecture moderne qui nécessite d'asseoir une industrie nationale des ascenseurs. C'est ce qu'a indiqué hier à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, en marge d'une visite effectuée au pôle urbain 13.300 logements à la nouvelle ville de Sidi Abdallah. «Nous avons commencé à travailler, il y a un moment, sur l'architecture urbaine de l'AADL 3 à même d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Ainsi, nous prévoyons des bâtiments de type R+20 et R+15», annonce-t-il. Pour ce faire, la tutelle, précise-t-il, a pris attache avec plusieurs partenaires étrangers, dont des Italiens et des Chinois, afin de

lancer des usines de fabrication d'ascenseurs à même d'asseoir une industrie nationale de ces équipements. Aussi, les projets AADL 3 seront conçus de sorte que chaque palier renferme six appartements, notamment dans les grandes villes, et ce, en raison de la rareté du foncier. «Cette conception permettra une exploitation rationnelle du foncier et sans toucher au foncier agricole. Les études et les cahiers des charges sont finalisés et nous lancerons bientôt ce projet», souligne Belaribi. En somme, AADL 3 verra des conceptions architecturales adaptées au Nord, aux Haut-Plateaux et au Sud.

■ A. M.

La 26^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui s'est tenue au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a pris fin jeudi dernier. Les exposants activant dans le secteur industriel ont multiplié les échanges et noué des relations d'affaires. Ils estiment que le Salon reste un événement professionnel de grande importance. Il a été, aussi, remarqué un grand intérêt des visiteurs. Gérant de la société de développement mécanique sise à Azazza (Tizi Ouzou), Abdelkader Zemali a affirmé que l'événement a été une réussite et bénéfique pour son entreprise. «Nous avons pu capter une nouvelle clientèle. Il n'y a pas mieux que ce type de manifestation pour nouer des relations avec les clients», a-t-il souligné. Pour sa part, Anis Boutaleb, représentant de l'entreprise autrichienne EVG spécialisée dans la fabrication de machines pour la production de treillis soudés, a déclaré que le Batimatec a été une réussite. «Ce Salon est un véritable tremplin pour améliorer

CLÔTURE DU SALON BATIMATEC

Les participants satisfaits

MECHERI

GIPAR

l'image de marque de la société et gagner en notoriété», a-t-il estimé. Il a relevé que cette occasion a été riche en contacts avec beaucoup de clients d'autant que l'entreprise a présenté ses dernières nouveautés. «Nos solutions novatrices permettent de fabriquer différents types de produits de manière flexible et entièrement automatisée sans aucun arrêt», a-t-il expliqué, précisant que l'entreprise travaille avec ses partenaires algériens des secteurs privé et public.

Le directeur commercial de la société Acces Industrie, versée dans la fabrication d'accessoires métalliques, Abderrezak Chabane, abonde dans le même sens. «Cette première participation a été un succès. Il est important de continuer sur cette voie», juge-t-il,

relevant que la société a pu nouer des contacts avec des opérateurs algériens et étrangers. «C'est une grande réussite pour nous. Nous avons atteint nos objectifs. Nous avons exposé notre savoir-faire et nos produits. Avec des opérateurs étrangers, nous avons eu un premier contact en attendant d'approfondir nos relations d'autant plus que notre objectif est de conquérir des marchés à l'international», a-t-il dit. Ali Kaouane, areprésentant commercial de Gino Aka, entreprise française spécialisée dans la fabrication de démarreurs électrolytiques pour moteur à bagues, a souligné qu'il aurait souhaité avoir plus de contacts pour renforcer davantage la présence de l'entreprise en Algérie. Il a fait savoir que celle-ci travaille régulièrement avec des cimenteries algériennes, citant, entre autres, celles de Hadjar-Soud (Skikda), d'Aïn El Kebira (Sétif) et d'Aïn Touta (Batna). Selon lui, le succès aurait pu être total n'étaient certaines insuffisances, notamment en matière de fréquentation.

■ Amokrane H.

CONSTRUCTIONS INACHEVÉES

L'Ordre des architectes propose un projet à la tutelle

L'Ordre national des architectes (ONA) a soumis au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville une proposition d'un nouveau projet de loi sur le contrat de réalisation architecturale. Le texte, dont Horizons détient une copie, traite notamment du problème des constructions inachevées. Il constate que malgré les dispositions législatives et réglementaires dictées par la loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 modifiée relative à l'aménagement et à la reconstruction et l'article 52 qui impose à toute personne souhaitant construire ou modifier un immeuble de disposer d'un permis de construire, plusieurs bâtiments ont été construits sans obtention préalable d'un contrat de construction. L'Ordre des architectes a fait remarquer que sur tout le territoire national, des constructions pullulent avec des façades sans enduit ni peinture et relève que l'accumulation chaotique de matériaux de construction a «scandaleusement déformé le paysage». De ce point de vue, il souligne dans l'exposé des motifs dudit projet que les lois en vigueur encadrent pourtant les projets publics entrepris par l'Etat et les services publics, mais certains particuliers font semblant de se conformer à la loi mais une fois le permis de construction obtenu, la réalisation s'étale dans temps, sans respect des plans approuvés et sans suivi de l'architecte et des ingénieurs en génie civil. Le document propose ainsi de conclure un contrat de réalisation architecturale, lequel implique la mise en place d'une équipe représentée par un architecte agréé ayant pour rôle la



Ph : Archevies

clarification des responsabilités en matière de tâches et de devoirs professionnels, ainsi que l'accompagnement, l'assistance et la consultation pendant la période de réalisation du projet. C'est dans ce contexte qu'intervient ce projet visant à mettre en application les dispositions de l'article 10 du décret législatif n°07-94 encadrant contractuellement la production architecturale et codifiant les relations entre les différentes parties du contrat. Le texte vise ainsi à préserver

l'aspect esthétique et la qualité de l'ossature bâtie et du paysage urbain et architectural par le contrôle de conformité. Il impose la réalisation des travaux selon les règles architecturales et urbaines et les plans du permis de construire et notamment «l'achèvement complet de la façade extérieure du bâtiment». En vertu de ce document qui veille au respect de l'application des règles urbaines, techniques et réglementaires pour maintenir la sécurité des biens, la personne physique ou morale de droit privé peut obliger le maître d'ouvrage à achever la construction de son immeuble dans les délais et procédures précisés dans les contrats de construction et un document d'achèvement et de conformité des travaux doit être remis au maître d'ouvrage. Ainsi, ce projet vient renforcer l'Etat dans son rôle de régulateur et de garant du respect des règles de construction, et ce, à travers l'implication des ingénieurs et techniciens en architecture dans la mise en conformité des travaux de réalisation aux plans et devis approuvés dans le cadre du contrat de construction délivré. Il faut savoir que le problème des constructions inachevées constitue un vrai casse-tête. Le ministre de l'Habitat, Mohamed-Tarek Belaribi, avait affirmé que son département a réceptionné 1.037.617 demandes de régularisation des habitations au niveau national et qu'environ 825.140 dossiers représentant 80% du nombre global ont été traités.

■ Aya Malak

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Le rôle des avocats en débat

PLUSIEURS RÔLES INCOMBENT AUX AVOCATS DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS. De ce fait, une maîtrise des questions économiques s'avère impérative. Lors de la deuxième journée du séminaire international organisé au Palais des nations à Alger par l'Ordre des avocats d'Alger, en collaboration avec la Fédération des barreaux d'Europe, sous le thème «L'intelligence artificielle, la numérisation, la protection des données, pour le développement économique, le rôle des barreaux pour la sécurité juridique», le débat s'est focalisé sur la sécurité des transactions et des opérations économiques.

Un contrat bien rédigé est la garantie pour assurer la sécurité juridique des opérateurs, a observé M^e Mohamed Bentoumi, qui est intervenu sur l'apport de l'avocat dans l'acte d'investissement. Il a mis en avant le rôle de conseil que devra assurer l'avocat sur le plan juridique, particulièrement dans la résolution des litiges commerciaux qui constituent un élément récurrent dans le domaine des affaires. En outre, l'intervenant a mis en avant la mission des diplomates qui «ont un rôle d'ambassadeur pour promouvoir l'image de l'Algérie en vue d'accroître les investissements directs étrangers». Dans ce sillage, l'avocate Nadia Bakour, spécialisée dans le droit des affaires, a rappelé l'intérêt de se doter des outils juridiques de promotion et de protection des investissements.

Selon elle, l'avocat a un rôle de recherche et d'investigation, d'analyse des risques et de conseil renforcé, notamment pendant l'audit d'acquisition, et un rôle de rédacteur pour finaliser la transaction. «Si par nature l'investissement présente un aléa, notre mission doit conduire à le minimiser le plus possible et à accompagner l'investisseur. Nous devons maîtriser les outils de promotion et les techniques contractuelles en vue de limiter les risques», a-t-elle ajouté. M^e Benabbas Khalil a souligné, pour sa part, l'évolution de la législation algérienne encadrant les affaires économiques en évoquant les dernières lois promulguées dont le nouveau code des investissements et la loi



monétaire et bancaire, mettant en relief les avantages qu'elles offrent aux investisseurs étrangers. L'avocat a noté que la formation et l'échange d'expériences s'imposent à plus d'un titre. D'où l'intérêt de renforcer la coopération avec la Fédération des barreaux d'Europe qui regroupe 200 organisations

d'avocats, représentant une vingtaine de pays. Du fait que l'Algérie a donné la primauté aux traités internationaux, le corps des avocats est appelé, a-t-il ajouté, à se mettre au diapason de ce qui se fait de par le monde. «Echanger les expériences entre les avocats des deux rives de la Méditerranée et profiter de l'expertise des

uns et des autres est l'un des objectifs de ce colloque. Notre mission ne se limite pas à protéger l'investisseur, mais de promouvoir le climat des affaires dans notre pays avec toutes les garanties que prévoit la législation algérienne», a-t-il affirmé.

NÉCESSITÉ DE CRÉATION D'UN CENTRE INDÉPENDANT DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE

D'ailleurs, les avocats participants ont plaidé pour la création d'un Centre indépendant de médiation et d'arbitrage national et international lequel doit être placé sous une tutelle indépendante à savoir le cabinet d'avocat. Il est également recommandé la création d'une chambre de commerce nationale spécialisée dans le commerce international et favoriser le recours au règlement à l'amiable dans le cadre d'un traitement des litiges économiques. Sur le chapitre relatif à la numérisation, l'ordre des avocats d'Alger prône l'implication des professionnels du secteur dans l'enrichissement de la loi sur le numérique qui est en cours d'élaboration.

A cela s'ajoute l'impératif de former les avocats dans le domaine de l'intelligence artificielle qui contribuent à l'investigation de la sécurité juridique, d'unifier la terminologie scientifique dans le domaine de l'intelligence artificielle facilitant son utilisation d'une manière à servir la profession juridique et le pouvoir judiciaire de manière générale. Garantir le droit du justiciable et la protection des données personnelles est primordial tout comme le respect de l'éthique.

■ Wassila Ould Hamouda

RESSOURCES MINIÈRES

Le lithium, un trésor insoupçonné pour la transition énergétique

Enfoui dans les immenses étendues salées du pays, mais aussi dans les étendues rocheuses du Sahara, le précieux lithium pourrait bien représenter l'avenir énergétique de l'Algérie. A l'heure où les enjeux de la transition énergétique et du développement durable s'imposent, rares sont les ressources naturelles aussi convoitées que le lithium. Cet élément chimique léger est en effet la clé de voûte des batteries des véhicules électriques et d'une partie du stockage des énergies renouvelables. D'après les conclusions d'une étude menée par le professeur Messaoud Hacini, de l'universitaire d'Ouargla, l'Algérie pourrait réserver d'agréables surprises en ce qui concerne les réserves de ce métal si prisé.

L'exploration des saumures salées des grands chotts désertiques du pays a en effet mis au jour des concentrations non négligeables de lithium. «Ce métal se trouve dans les saumures des chotts sud algériens avec des concentrations de 29 ppm pour la cuvette d'Ouargla, de 20 à 40 ppm dans les différents sites du chott Melghir et culmine à 66 ppm au niveau du site Hamraya du chott Merouane», nous dit Hacini. Selon lui, si ces teneurs peuvent paraître modestes com-

parées aux grands gisements du «triangle du lithium» en Amérique du Sud où les concentrations moyennes oscillent entre 200 et 400 ppm, elles représentent néanmoins un potentiel substantiel à valoriser. «Ces résultats sont encourageants pour la continuité de l'exploration du lithium dans les saumures algériennes, même celles du nord de l'Algérie, à l'image des chotts Hodna et Echergui», nous dira le spécialiste, chercheur au sein du laboratoire de géologie de l'université. Car en plus de représenter une source d'énergie propre efficace comme combustible nucléaire, «une masse de 1 kg de lithium équivaut à 60.000 barils de pétrole», le lithium est surtout la pierre angulaire des batteries Li-ion qui feront tourner les millions de véhicules électriques à venir. L'utilisation croissante du lithium dans les batteries pour les véhicules électriques devrait en faire le principal marché pour ce métal pendant le XXI^e siècle», explique le professeur. Une demande qui ne cesse de croître à mesure que les constructeurs automobiles élargissent leurs gammes de véhicules zéro émission. Ce besoin exponentiel en lithium attire d'ores et déjà les convoitises à travers le monde. Le «triangle du li-



thium» qui concentre les deux tiers des réserves mondiales fait l'objet d'une véritable ruée vers ce nouvel «or blanc». Mais de nouveaux gisements prometteurs sont sans cesse explorés. C'est dans cette optique que les études menées par les centres de recherche algériens revêtent une importance stratégique pour l'avenir énergétique du pays. «L'évaluation du potentiel minier en lithium de ces

milieux, notamment dans les saumures salées, devient une nécessité évidente», conclut-il. Un travail de prospection géologique qui ne fait que commencer donc, mais qui pourrait bien permettre à l'Algérie de s'inscrire durablement dans la transition énergétique en cours, en exploitant ce trésor lithique insoupçonné. Dans une annonce faite il y a quelques jours, le ministère de l'Ener-

gie et des Mines a affirmé avoir enregistré des résultats encourageants lors des explorations préliminaires menées sur des gisements de lithium contenu dans des roches des régions de Tamanrasset et d'In Guezzam, au cœur du Sahara. Cette découverte pourrait représenter un véritable levier économique pour le pays, les premières estimations tablant sur un potentiel d'exportation se chiffrant en milliards de dollars.

Les relevés géologiques et les études approfondies réalisées sur ces sites reculés du Sud algérien n'ont pas seulement permis de confirmer la présence de concentrations exploitables de lithium, mais également mis au jour une panoplie d'autres minéraux rares et stratégiques. C'est ainsi que les experts ont pu identifier dans le sous-sol des réserves substantielles de wolfram, de tungstène, de niobium et de tantalum. Des minerais de haute valeur ajoutée aux applications high-tech convoités par les industries de pointe. Ces découvertes prometteuses sont le fruit d'un travail de prospection mené en étroite collaboration par des équipes algériennes et chinoises, dans le cadre d'un partenariat technique et minier entre les deux pays.

■ Lyes Mechti

ALGERIAN UNION BANK

Lancement de quatre produits de la finance islamique en Mauritanie

L'Algerian Union Bank (AUB), première banque algérienne ouverte à l'étranger, a annoncé hier dans un communiqué, le lancement de sa fenêtre islamique, à travers la commercialisation de quatre nouveaux produits sur le marché mauritanien. Ces nouveaux produits, à savoir : Mourabaha, Moudaraba, Selem et Qard Hassen, entrent dans le cadre de la continuité du développement commercial de la banque en Mauritanie, affirme son directeur général, Merouane Aliane, cité dans le communiqué. Tout en réaffirmant de nouveau sa «volonté d'offrir

à sa clientèle une gamme de produits la plus complète possible, dans un réseau composé de deux agences», la banque a annoncé, également, l'ouverture d'une troisième agence avant la fin 2024.

«Algerian Union Bank, avec cette marche en avant supplémentaire, fait un nouveau pas dans son ambition de devenir un acteur majeur du marché mauritanien», a-t-elle mentionné dans le même communiqué. Outre la disponibilité de ses produits de crédit et de commerce international, AUB a fait savoir, aussi, qu'elle travaille à présent pour «peaufiner ses produits monétaire

et du digital, afin de les commercialiser dans les mois à venir». A rappeler que l'Algerian Union Bank, dont le siège se situe au cœur de la capitale Nouakchott, a été inaugurée en septembre 2023.

Dotée d'un capital de 50 millions de dollars, cette banque est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes : le Crédit populaire d'Algérie (avec 40% du capital), la Banque extérieure d'Algérie (20%), la Banque nationale d'Algérie (20%) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (20%).



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE 2024

Les partis sur les starting-blocks

À MOINS D'UN MOIS DE LA CONVOCATION DU CORPS ÉLECTORAL, prévue le 8 juin prochain, les partis politiques ont mis le cap sur la prochaine élection présidentielle. Et ils commencent à abattre leurs cartes. Si des personnalités politiques de premier plan envisagent de participer à ce scrutin, d'autres préfèrent temporiser.

La scène politique s'anime et les formations politiques se mettent à l'heure de ces joutes qui se joueront, semble-t-il, entre plusieurs candidats. En effet, dès l'annonce de la tenue de l'élection présidentielle de septembre prochain, des candidats se sont prononcés, alors que d'autres ont fait le choix de temporiser.

La couleur a été annoncée par Zoubida Assoul, la magistrate, présidente du parti Union pour le changement et le progrès (UCP), qui a décidé de se lancer dans la course à la magistrature suprême dans le but de «poursuivre le combat enclenché par le hirak», pour reprendre ses propos, et de concrétiser les revendications portées par ce mouvement populaire.

Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, lui emboîte le pas et annonce, quelques jours après, sa candidature au nom d'une coalition de sept formations politiques dénommée «Groupe des partis pour la stabilité et la réforme». Il envisage de mener sa campagne sous le signe de la réhabilitation de l'action politique et du dialogue. Viendra ensuite le candidat Tarek Zaghdoud, secrétaire général du Ras-

semblement algérien, qui a émis le vœu de prendre part à ce scrutin, et ce, dans le but de «stimuler le pluralisme politique et d'encourager une meilleure pratique démocratique». Du côté des anciens partis, beaucoup ont préféré laisser cette décision aux instances suprêmes, lesquelles trancheront sur la forme de cette participation : présenter leur propre candidat ou apporter leur soutien à un candidat.

Le Parti des travailleurs a affirmé, par la voix de sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, qu'il n'optera pas cette fois-ci pour la participation. La décision d'y prendre part a été entérinée suite à des discussions ouvertes lors du dernier comité central, réuni à Alger, les 19 et 20 avril dernier et fera connaître incessamment le nom du candidat qui représentera le PT lors de ce suffrage. Interrogée sur sa candidature, M^{me} Hanoune avait expliqué fin avril dernier que «la question n'est pas de pure forme, mais plutôt de conjoncture». Toutefois, les observateurs sont persuadés que c'est elle qui défendra les chances de son parti le 7 septembre prochain. Quant au MSP, il ne tardera pas à rendre publique sa position au sujet de cette présidentielle, et c'est au conseil consultatif que reviendra le dernier



mot. L'on croit savoir qu'Abderrazak Makri, l'ancien chef de ce parti, pourrait se porter candidat.

SE RÉAPPROPRIER LA SCÈNE POLITIQUE

Il faut souligner aussi que la prochaine présidentielle sera une occasion pour les partis de l'opposition de se réapproprier la scène politique. D'ailleurs, le FFS a décidé de saisir cette opportunité, et il pourrait même présenter un candidat pour ce scrutin. Quant aux poids lourds de la scène politique, le FLN, le RND et El Bina, leurs déclarations sont axées essentiellement sur la nécessité d'unifier les efforts et à serrer les rangs pour

consolider le front intérieur et poursuivre l'édification d'une Algérie forte, tout en appelant à une participation massive afin de faire de ce rendez-vous électoral un succès total.

Quant à sa voir si ces formations vont présenter chacune son propre candidat ou soutenir dans le cadre d'une coalition un seul candidat, il est probable que l'on saura plus après la convocation du corps électoral. Quant à la candidature du président de la République à sa propre succession, ce dernier, lors de la son entrevue avec des représentants de la presse nationale diffusée le 30 mars dernier, s'était contenté de répondre à la ques-

tion de savoir s'il allait briguer un second mandat, que «ce n'est pas le moment». Interrogé, il avait juste déclaré que «je ne répondrais pas à cette question car ce n'est pas encore son heure. Il reste encore un programme qu'on doit accomplir, dont des visites à travers les wilayas», et d'ajouter : «Il me reste encore un programme de cinq mois et parmi les wilayas au programme des visites figurent Khenchela, Tissemsilt et Tizi Ouzou, et éventuellement Djanet», faisant part de son souhait de visiter également d'autres wilayas dont Constantine, Batna, Tiaret...

■ Aya Malak

ACTIVITÉ DES FORMATIONS POLITIQUES

● RND

«Consolider le front intérieur»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a appelé, hier à Bejaïa, à l'unification des efforts et à serrer les rangs pour consolider le front intérieur et poursuivre l'édification



d'une Algérie forte. «Dans le contexte actuel, il est exigé de nous tous l'unification des efforts et à serrer les rangs pour consolider le front intérieur en vue de poursuivre la tâche de l'édification d'une Algérie forte, sécurisée, stable et épanouie, comme l'ont rêvé nos glorieux martyrs», a-t-il clamé lors d'un meeting populaire animé devant une nombreuse assistance. Yahi a souligné, dans ce sens, que «beaucoup d'acquis économiques, sociaux et diplomatiques ont été concrétisés ces dernières années du fait des réformes engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui œuvre à les poursuivre jusqu'à leur aboutissement». Il ne manquera pas, à ce titre, à mettre en garde et à appeler à la vigilance face «aux plans hostiles et malveillants de certaines entités criminelles et terroristes qui s'ingénient à semer la zizanie et la discorde afin de concrétiser des objectifs coloniaux ciblant l'unité nationale». Abordant la prochaine élection présidentielle, le secrétaire général du RND a estimé que son parti, dans toutes ses composantes, est «prêt pour aider au succès de ce scrutin électoral», appelant à une participation massive.

● PT

«Réaliser un bond en avant»

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé, hier à Sétif, à faire de la prochaine élection présidentielle «une occasion de réaliser le bond en avant national souhaité».



M^{me} Hanoune, qui présidait au théâtre communal de Sétif, une rencontre avec les militants de son parti, a souligné que la prochaine élection présidentielle «est porteuse d'une grande signification en matière de défense de l'Etat et de sa souveraineté, comme préalable à tout projet politique et de transformation démocratique». La même responsable politique, rappelant que le comité central du PT a décidé de participer à la présidence du 7 septembre, a précisé que le conseil national du parti se réunira le week-end prochain pour débattre de «diverses questions comme la collecte des signatures et la campagne électorale», ainsi que pour «déterminer les objectifs politiques et les besoins financiers et humains». Elle a ajouté, dans ce contexte, que la participation à cette échéance constitue «une consolidation des acquis sociaux et économiques, dont les plus importants sont la gratuité des soins et de l'éducation, le droit à l'enseignement supérieur et sa gratuité, le renforcement de la production agricole, la protection du pouvoir d'achat des citoyens et la prise en charge des revendications légitimes des travailleurs et des diplômés».

● MOUVEMENT EL-BINA

Appel à une large participation

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a souligné, hier à Guelma, que sa formation politique «se concentre à appeler à une large participation à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain».



Présidant un meeting populaire, M. Bengrina a appelé le peuple algérien à assumer ce qu'il a qualifié de «responsabilité nationale» en participant massivement au scrutin présidentiel. Il a fait état, à cette occasion, du lancement, dans l'Est du pays, d'une opération de sensibilisation afin que chacun puisse prendre conscience de l'importance de l'échéance électorale du 7 septembre prochain, estimant que le succès du prochain scrutin sera «un succès pour l'Algérie» qui préservera ainsi «la décision nationale» et «la souveraineté du pays dans un contexte de défis à relever, marqué par des dangers et des menaces». S'agissant du candidat du Mouvement El-Bina, Bengrina, qui a souligné que la nouvelle Algérie est «le projet national qui incarne l'ambition de sa formation politique loin des rivalités partisans», a ajouté que son Mouvement décidera «bientôt» quant à celui qui le représentera à cette «élection importante».

Bengrina a estimé que la poursuite de l'édification de l'Algérie nouvelle «sera confiée aux mains de ses travailleurs, de ses scientifiques, de ses intellectuels, de ses femmes et de ses jeunes».

● MEN

«Faire face aux dangers qui guettent l'Algérie»

Le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhezna, a appelé, hier, depuis Boughezoul, au sud de Médéa, les forces politiques à «faire bloc» pour contrecarrer tous plans visant à déstabiliser le



pays. S'exprimant à l'occasion d'un meeting populaire organisé à la maison de jeunes Rebah-Bentayeb, dans la commune de Boughezoul, le SG du MEN a estimé que «les multiples défis auxquels est confronté notre pays doivent nous inciter à unir nos forces et faire un bloc uni pour pouvoir mettre en échec les manœuvres qui visent à déstabiliser le pays».

Ali Boukhezna a invité, dans le même contexte, les forces politiques à contribuer à former un front commun afin de «faire face aux dangers qui guettent l'Algérie et défendre notre souveraineté nationale».

Qualifiant sa formation politique de parti d'«opposition positive», il a indiqué que le

MEN s'inscrit dans une démarche «participative» et «constructive» qui a pour objectif de «contribuer à la consolidation des acquis réalisés par le pays depuis son indépendance».

Il a appelé, en outre, les cadres et les militants du parti à se mobiliser pour «réussir» les prochaines échéances électorales et participer ainsi «au processus d'édification d'un Etat fort et prospère».

APW DE TIPASA

Le dossier des équipements publics en débat

PLUSIEURS DOSSIERS RELATIFS AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT RELEVANT DE LA GESTION DE LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS, particulièrement les opérations inscrites au profit des secteurs des affaires religieuses, de la santé ainsi que celui de l'enseignement et de la formation professionnels, ont été passés en revue, cette fin de semaine, lors de la session ordinaire de l'APW de Tipasa.



D l'avis même des membres de l'APW, Tipasa a connu, ces dernières années, le lancement de plusieurs chantiers en termes d'équipements publics, dans plusieurs secteurs suite à l'affectation par les pouvoirs publics d'importantes dotations financières. Une mobilisation qui tranche avec la situation d'avant, marquée par le gel de plusieurs projets consécutivement aux restrictions budgétaires opérées. La relance tous azimuts des investissements publics sous-tendant la consolidation de la base infrastructurelle et les différents programmes, tels que celui de l'ha-

bitat, s'est traduit entre autres par de grandes opérations de distribution de logements toutes formules confondues. De facto, avec l'augmentation de la population locale, précisément dans les nouvelles cités, cela nécessite, selon la commission du développement local, de l'investissement, de l'équipement et de l'emploi de l'APW de Tipasa, un accompagnement en ce qui concerne les équipements publics, à l'instar d'établissements scolaires et de la formation professionnelle ainsi que d'autres

structures garantissant un environnement urbain à la hauteur des attentes des citoyens. En ce sens, les membres de la commission en question ont mis en exergue leur engagement en tant qu'élus aux côtés des autorités locales pour relever le défi et ce, afin de juguler en premier lieu les contraintes et les lacunes qui perdurent depuis des années. Dans cette équation de développement, le secteur des équipements publics joue un rôle important, dès lors qu'il est par essence transversal. Dans le rap-

port adopté par l'APW sur la situation des projets relevant de la direction locale des équipements publics, la commission du développement local, de l'investissement, de l'équipement et de l'emploi y a soumis plusieurs recommandations à la fois techniques et organisationnelles. Parmi celles-ci, la création de décharges publiques pour les déchets inertes ainsi que l'intégration du coût des démolition et de transports des déchets dans les cahiers des charges élaborés par la direction des équipements publics, l'établissement d'un état des lieux des coopératives agricoles non exploitées pour servir en cas de la réunion de toutes les conditions juridiques et réglementaires d'assiettes pour des équipements publics ainsi que le recensement de l'ensemble des poches dépourvues de toute activité agricole et qui représente une contrainte pour les exploiter en termes de cultures et la réalisation d'étude géotechnique efficace dans l'encadré du choix de l'assiette devant abriter un projet pour anticiper toute éventuelle contrainte. Pour revenir à l'ordre du jour de la 1^{re} session ordinaire de cette année, l'APW a également passé, entre autres au crible, le dossier inhérent à la situation prévalant dans le secteur de télécommunication, particulièrement en ce qui concerne les réseaux de la téléphonie mobile et de internet dans la wilaya.

■ Amirouche Lebbal

TIZI OUZOU

La polyclinique d'Aït Yahia rouvre ses portes

Les 15.000 habitants des 52 villages que compte la commune d'Aït Yahia et sa région en haute montagne, dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont été heureux de voir leur polyclinique flambant neuve, baptisée au nom du chahid Ali Yahia Mohand Saïd, reprendre du service. La réouverture de cette structure hospitalière est intervenue dans le cadre des festivités commémorant les douloureux événements du 8 mai 1945. Sa réhabilitation a nécessité d'importants travaux d'aménagement et surtout un plateau médical relevé avec des équipements de dernière génération «pour un coût global de près de 25,5 millions de dinars», indiquera Farid Salmi, le DSP. Outre sa dotation en équipements dont un appareil de radiologie avec numériseur, un fauteuil dentaire et un laboratoire de biologie, la structure a vu son effectif renforcé pour être porté à 41 fonctionnaires. Pour ce qui est du personnel médical, la polyclinique comprend six médecins généralistes, un dentiste et un psychologue clinicien. Ces derniers sont assistés de 13 paramédicaux, toutes catégories confondues, 4 manipulateurs en radiologie, 4 biologistes et une sage-femme. Cette structure, qui assure toutes les activités médicales (consultations avec échographie, consultations et chirurgie dentaires et consultation en psychologie) prend en charge les soins infirmiers, la prévention pour toutes les pathologies ins-



crites dans les différents programmes nationaux de prévention etc. Tout comme les soins à domicile lorsque la nécessité se fait sentir. La réhabilitation de cette polyclinique a permis à cette dernière d'être renforcée d'un bloc dédié aux urgences médicales opérant 24/24h au profit des 15.000 habitants. Cela atténuera un tant soit peu la pression sur les urgences médicales des EPH d'Aïn El-Hammam et d'Azagza mais aussi sur celui du CHU de Tizi Ouzou. «Ce nouveau service assurera la prise en charge des besoins de santé de proximité ainsi que la pérennité des prestations de soins tout en garantissant un accès au service de santé en H/24», soulignera Farid Salmi.

■ Rachid Hammoutène

CAC DE CONSTANTINE

Réception d'un nouvel accélérateur linéaire de particules

Le Centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr. Benbadis de Constantine, vient de bénéficier d'un nouvel accélérateur linéaire de particules, a-t-on appris auprès de la directrice de la santé et de la population (DSP). Cet équipement de radiothérapie est le quatrième du genre en faveur de cet établissement de santé, destiné à accueillir des malades de Constantine et des autres wilayas de l'est et du sud-est du pays, a précisé, Mme Lynda Boubguira. L'acquisition de ce matériel médical sophistiqué intervient dans le cadre des mesures prises par les responsables locaux du secteur de la santé visant l'amélioration de la prise en charge médicale des cancéreux, a-t-elle indiqué. Ce nouvel accélérateur sera affecté au nouveau service d'extension du CAC, en voie d'exploitation, dans le but d'améliorer de manière significative la prise en charge des malades et de réduire les délais des rendez-vous de patients nécessitant une radiothérapie. Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes et d'agents paramédicaux sera mobilisée en vue d'une prise en charge optimale des patients, tout en contribuant à renforcer le centre anti-cancer en main d'œuvre qualifiée et nécessaire, a encore précisé la même source. Il est à signaler que plus d'un millier de malades ont suivi, depuis le début de l'année 2023, des soins en radiothérapie, au niveau du CAC du CHU Dr. Benbadis de Constantine.

SIDI BEL-ABBÈS

Pour une régulation efficiente du tourisme

Les participants à la première édition du Forum régional ayant pour thème «Régulation de l'activité touristique des agences de tourisme et de voyages en Algérie : pratique et législation», organisé, jeudi dernier à Sidi Bel-Abbès, ont mis en exergue la nécessaire consolidation des efforts et la coordination entre les différentes parties afin d'assurer une régulation efficiente de l'activité touristique. Les intervenants, notamment des experts, professionnels du secteur et personnes ayant pour centre d'intérêt le tourisme, ont insisté sur l'importance de la coordination entre les divers acteurs pour la régulation et l'organisation de ce secteur en phase avec les plans directeurs de l'aménagement touristique de chaque wilaya, et ce, à travers l'amélioration des infrastructures touristiques et la régulation des activités des hôtels, des restaurants et des moyens de transport.

Cette démarche doit être accompagnée de la mise en œuvre de plans visant la préservation de l'environnement et le développement des services touristiques, parallèlement à la consolidation de la coopération entre les pouvoirs publics et les porteurs de projets d'investissement en lien avec le secteur, a-t-on indiqué.

Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, le wali de Sidi Bel Abbès, Samir Chibani, a souligné l'importance des efforts à déployer pour l'organisation de l'activité de ce segment de l'activité économique, insistant, dans ce contexte, sur la nécessité d'axer ces actions sur les «importantes orientations» contenues dans le Plan directeur de l'aménagement touristique de la wilaya de Sidi Bel Abbès, entré en vigueur depuis une année et



demie. Il a, d'autre part, mis l'accent sur l'importance du classement des zones d'expansion touristique (ZET) du barrage de Sarno et El Attouche à djebel Tessala, et d'intensifier les campagnes de promotion et de marketing mettant en valeur les sites touristiques de la région en vue d'attirer le maximum de visiteurs.

Abondant dans le même sens, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Taïbi Zaïdi, a énuméré, pour sa part, les nombreux atouts et avantages qu'offre le secteur du tourisme, citant à ce propos les ressources financières pouvant être engrangées par l'économie nationale, d'où la nécessité, a-t-il dit, de relever le défi, d'identifier et d'exploiter toutes les ressources disponibles. Il a, dans cet ordre d'idées, appelé à «renforcer la coopération et le partenariat entre les secteurs public et privé et entre tous les organismes concernés, pour l'échange de expériences et des idées et la recherche des solutions innovantes allant dans le sens de l'amélioration des actions

du secteur». Lors de ce forum, les participants ont mis l'accent sur les défis et les orientations juridiques en lien avec la régulation de l'activité touristique en Algérie, à travers les axes de débats inhérents au cadre juridique actuel et le contrôle des agences de voyages et de tourisme, en mettant en relief les efforts des pouvoirs publics pour le développement du tourisme, ainsi que la présentation des orientations juridiques consacrant cette démarche.

Il convient de signaler que le forum, organisé à l'initiative de la direction locale du tourisme et de l'artisanat de Sidi Bel Abbès, sous le patronage du wali, a vu la participation de plusieurs spécialistes, de professionnels et de personnes intéressées par l'activité et la législation en lien avec le tourisme de diverses wilayas de l'ouest du pays, outre des représentants d'organismes de contrôle, qui ont eu l'opportunité d'échanger leurs idées et leurs expériences pour le développement de ce secteur névralgique.

CHARNIERS DÉCOUVERTS À GHAZA

A l'initiative de l'Algérie, le Conseil de sécurité demande une enquête indépendante

LES MEMBRES DU CONSEIL de sécurité ont adopté, vendredi dernier, à l'unanimité, un communiqué de presse proposé par l'Algérie, appelant à des enquêtes immédiates, indépendantes, approfondies, transparentes et impartiales, pour déterminer les circonstances derrière les charniers qui continuent d'être découverts dans la bande de Gaza, montrant le tableau vrai et laid de la machine à tuer de l'entité sioniste.



L'adoption du communiqué de presse proposé par l'Algérie au Conseil de sécurité intervient suite au débat, à huis clos, mardi dernier, sur les charniers découverts à Gaza. Les membres du Conseil se sont déclarés profondément préoccupés par les informations faisant état de la découverte de charniers dans les hôpitaux Nasser et Chifa de Gaza et ses alentours, où plusieurs centaines de corps, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, étaient enterrés. Les membres du Conseil ont également souligné l'importance de permettre aux enquêteurs d'accéder sans entrave à tous les sites de charniers à Gaza. Ce

consensus met en évidence l'ampleur du ressentiment qui règne au sein de la communauté internationale face à la persistance de l'occupant dans ses crimes et le manque de confiance dans les enquêtes menées par les autorités d'occupation. A cet égard, les membres du Conseil ont souligné

l'importance que ceux qui violent le droit international répondent de leurs actes et ont demandé à toutes les parties de s'acquitter strictement des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de

l'homme, en particulier en ce qui concerne la protection des civils. Face à cette tragédie vécue par les familles des victimes et des personnes disparues, les membres du Conseil ont noté, une fois de plus, qu'il importait de permettre aux familles de savoir ce qu'il était advenu de leurs proches disparus

et où ils se trouvaient, conformément aux dispositions du droit international humanitaire. Les membres du Conseil ont également souligné que toutes les parties devaient appliquer immédiatement et intégralement les résolutions 2728 (2024), 2720 (2023) et 2712 (2023) du Conseil de sécurité afin d'alléger les souffrances du peuple palestinien.

Ainsi, l'Algérie a réussi encore une fois, à proposer un document du Conseil qui a pu bénéficier du consensus de tous ses membres sans exception, augmentant ainsi la pression internationale sur l'occupant sioniste, qui ne peut plus se dérober à ses responsabilités.

Il convient de noter que l'adoption de cette déclaration est intervenue après des efforts inlassables et des consultations et négociations intensives menées par l'Algérie à New York avec les membres du Conseil de sécurité ainsi qu'avec la partie palestinienne, au cours desquelles l'Algérie a insisté pour que les enquêtes sur ces crimes odieux soient immédiates, indépendantes, complètes, transparentes et impartiales. Malgré l'objection de certains et les manœuvres des représentants de l'occupant dans les couloirs de l'ONU, craignant les appels à la responsabilisation qui resserrent jour après jour l'étau autour des responsables de l'occupation, l'Algérie a insisté sur sa position amenant tous les membres à acquiescer devant la force de l'argument et la justesse de la cause.

FABRICE BALANCHE, SPÉCIALISTE DE LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE DU PROCHE-ORIENT

Retour sur «les leçons de la crise syrienne»

Dans son communiqué final adopté à l'issue de son 15^e Sommet tenu à Banjul les 4 et 5 mai courant, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a souligné l'importance qu'elle attache à la préservation de l'unité, de la sécurité, de la stabilité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Elle a également renouvelé son soutien à une solution politique à la crise syrienne et a appelé à l'intensification des efforts en vue de parvenir à une solution globale. Quelques jours plus tôt, l'Algérie, au nom du groupe A3+, a présenté devant le Conseil de sécurité un exposé sur la situation qui prévaut en Syrie, la décrivant de «préoccupante». Ce même groupe a appelé à la reprise des travaux du comité constitutionnel syrien. Et pour cause, la crise déclenchée en 2011 n'a toujours pas connu son épilogue en dépit des efforts diplomatiques déployés dans ce sens.

Dans un entretien accordé à Horizons, Fabrice Balanche, spécialiste de la Syrie, qui vient de publier un livre «Les leçons de la crise syrienne», analyse les derniers développements enregistrés dans ce dossier. Ainsi, à notre question de savoir pourquoi les blocages persistent sur la voie d'un règlement définitif de cette crise, alors que le temps a démontré qu'il n'est pas possible de passer outre la solution politique, il estime qu'«au contraire, le temps a démontré que c'est la force qui l'emporte». Toutefois, selon lui, «Les diplomates n'ont cessé de répéter au cours du conflit qu'il ne pouvait y avoir que de solution politique et non militaire» et que «la solution politique inclusive», qui «ne relève que du discours jusqu'à présent, finira par s'imposer, mais sous la forme d'une capitulation sans condition et/ou d'une partition du pays».

NÉGOCIATIONS POUR LA REPRISSE DES TRAVAUX DU COMITÉ CONSTITUTIONNEL
A la question de savoir s'il partageait le constat du groupe A3+ présenté le 25 avril et qui décrit une situation préoccupante, Balanche dit qu'«en effet, la conjoncture socioéconomique de la Syrie est catastrophique». Il indique que «les trois quarts des Syriens vivent dans une position de grande précarité. Les seuls qui parviennent à subsister correctement sont ceux qui sont soutenus par leurs familles résidant à l'étranger». Et de

poursuivre en ajoutant que «l'insécurité est toujours présente, car nous sommes dans un conflit gelé en trompe-l'œil, c'est-à-dire qu'il peut reprendre à la faveur d'un retour de la confrontation internationale : une guerre ouverte entre Israël et l'Iran par exemple qui verrait la Syrie redevenir un champ de bataille actif». Les groupes terroristes, «tels que le Front al-Nosra et Daech, en profiteraient pour attaquer de nouveau l'armée syrienne, et le pays replongerait dans le chaos, selon lui.

Quant à l'appel lancé par le groupe des A3+ sur la nécessité de reprendre les travaux du comité constitutionnel, il explique que «des négociations sont en cours, pour que les travaux, suspendus au printemps 2022 avec le début de la guerre en Ukraine car ce comité n'a abouti à rien, reprennent à Oman avec une plus forte implication des pays arabes», rappelant qu'«il s'agit de réunir le régime, l'opposition et la société civile pour discuter d'une nouvelle Constitution et par conséquent d'un mécanisme de réconciliation». (...) Toutefois, rappelle Balanche, «les opérations furent lentes et sans résultats en raison de la mauvaise volonté des différents acteurs. Les parrains de l'opposition n'encourageaient pas le processus, car ils étaient toujours dans une logique de confrontation. Mais depuis la réintégration de la Syrie au sein de la Ligue arabe, en mai 2023, les occupants ont perdu soutien et crédibilité».

LES OCCIDENTAUX SE SONT TROMPÉS SUR LA SOCIÉTÉ SYRIENNE

A notre question de savoir si la méconnaissance par les Occidentaux de la réalité sociologique de la Syrie ne devrait-elle pas inciter à pousser à la reprise du processus politique inclusif, Balanche commence d'abord par dire que «les Occidentaux se sont trompés sur la société syrienne. Ils ont totalement négligé le facteur communautaire et les divisions tribales. Ils ont également sous-estimé la puissance de l'islamisme en Syrie qui allait gan-



FABRICE BALANCHE
Les leçons de la crise syrienne
Préface de GILLES KEPPEL

L'affrontement : face à l'Occident, l'Iran, la Russie et la Chine dans le monde

grener la contestation du régime et faire dérailler un éventuel processus démocratique. C'est pourquoi, poursuit-il, «ils ne sont guère qualifiés pour favoriser un processus politique inclusif». Cependant, il ne manque pas de s'interroger : «Mais que signifie ce terme et d'autres pays sont-ils plus qualifiés ? Un processus politique inclusif débouche forcément sur des élections libres et transparentes. C'est d'ailleurs prévu dans la résolution 2254.» S'agissant des réticences de la communauté internationale à s'engager dans la reconstruction de la Syrie, il a d'abord tenu à dire tout d'abord qu'«il faut oublier le terme de 'communauté internationale', avant de poursuivre en fournissant son explication : «Nous avons d'un côté l'Occident, et de l'autre, l'axe eurasiatique (Russie, Chine et Iran). Le reste du monde balance entre ces deux pôles, comme au temps de la guerre froide.» C'est pourquoi Balanche estime que «la Syrie ne peut compter que sur elle-même pour se relever», d'autant que de son point de vue «il ne faut pas s'at-

tendre à une conférence internationale sur la reconstruction du pays, comme ce fut le cas pour le Liban dans les années 1990 ou dans un futur proche sur Ghaza». Et de poursuivre son analyse en soulignant que «la multiplication des crises contribue à escamoter la Syrie, et lorsqu'un conflit sort des radars médiatiques, les bailleurs l'oublient aussi».

«À L'AVENIR, IL SERAIT PRÉFÉRABLE DE S'ABSTENIR DE JOUER AUX APPRENTIS SORCIERS»

Et de conclure sur «les leçons de la crise syrienne», titre du reste de son dernier ouvrage en indiquant qu'elles «sont multiples». Mais, selon lui, «la plus importante à l'égard des puissances occidentales, dont la France, est qu'à l'avenir, il serait préférable de s'abstenir de jouer aux apprentis sorciers, c'est-à-dire éviter les interventions extérieures». Et de poursuivre : «Par ailleurs, il faut se rendre à l'évidence que la société syrienne n'était pas prête pour cette transition libérale. Au final, Bachar al-Assad est toujours au pouvoir. (...) Il n'existe plus d'alternative politique susceptible de le remplacer ni d'appétence occidentale à changer le régime.» Car, selon lui, «le contexte international est différent. La crise syrienne a mis fin à un quart de siècle d'hégémonie occidentale sur le monde depuis la chute de l'URSS. La constitution d'un axe eurasiatique dominé par la Chine et la Russie, qui tente de faire jeu égal avec l'Occident avant de parvenir à le dépasser dans le futur, assure au président syrien des jours tranquilles dorénavant.

Et de rappeler qu'en 2012, le ministre des Affaires étrangères syrien, Walid Moualem, avait parfaitement compris la nouvelle donne internationale : «C'est terminé, nous ne regardons plus vers l'Europe, mais vers l'Est. Il sous-entendait la Russie et l'Iran pour leur soutien militaire, et la Chine pour sa puissance économique. Désormais, la Chine offre l'opportunité de s'affranchir de l'Occident pour l'accès à la technologie et aux financements.» Et à ce spécialiste de conclure en rappelant que «dans son ouvrage, 'L'affolement du monde', Thierry Gomart affirme que «le monde change, mais que les Européens ne veulent pas le voir changer».

■ Nadia Kerraz

3^e CONGRÈS DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN SANTÉ À TIZI OUZOU

L'obésité, facteur aggravant du diabète

LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMARI DE TIZI OUZOU A ABRITÉ, jeudi et vendredi derniers, les travaux du 3^e congrès de formation universitaire en santé.

Le 3^e congrès de formation universitaire en santé, organisé par l'Association de formation universitaire en santé (Afus) de Tizi Ouzou, a regroupé plus de 700 participants venus de différentes wilayas du pays, et a vu la participation d'éminents professeurs qui ont animé pas moins de 20 conférences-débats et encadré 9 ateliers. Au cours de cette rencontre, plusieurs dossiers ont été débattus, notamment la problématique des maladies rares et surtout les complications émergentes du diabète. A cette occasion, les différents conférenciers ont souligné l'importance du dépistage précoce de cette maladie chronique, en vue d'une meilleure prise en charge des patients. Prenant la parole en ouverture des travaux de ce congrès, le Pr Abdellah Salah-Mansour, chef de service de médecine interne au CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou, a indiqué que «nous partons du principe que la maladie et la médecine sont universelles, que les hommes sont égaux face à la maladie et qu'ils doivent l'être également face au remède. C'est pour toutes ces raisons que nous tenons à nous inscrire dans l'universalité de la transmission du savoir. Il est dit que l'importance d'un pays se mesure à sa puissance stratégique et à la diffusion de sa culture, et, à notre sens, à la qualité de sa médecine égale-



ment. Il a ajouté, par ailleurs, que «le diabète et l'obésité deviennent une préoccupation majeure de santé publique». Le chef de service de médecine interne a insisté sur la prise en charge de ces maladies et du diabète qui est devenue une pathologie très fréquente. «Si la prévalence du diabète est de 9% à l'échelle mondiale, elle est de 14,4% chez nous», selon ce dernier. Abordant la question de la prévention, le Pr Salah Mansour souhaite que l'on franchisse une autre étape. «La prévention, c'est tout le monde qui en parle mais maintenant il est également indispensable, dans ce

genre de congrès, de parler des avancées sur le plan de la connaissance du diabète et des avancées thérapeutiques». Des avancées qui pourraient même aboutir à la réminiscence de la maladie ajoute encore le Pr Salah Mansour en révélant qu'«elles permettent même d'aller vers la «désinsulinisation» et de soulager les malades».

Le Pr Salah Mansour appelle à mettre en place un programme national de lutte contre l'obésité, cette maladie émergente «qui fait le lit de nombreuses pathologies comme le diabète ou les maladies cardiovasculaires et rhu-

matologiques». De son côté, le Pr. Rachid Malek, président de la société algérienne de médecine interne, a indiqué que lorsqu'une personne atteint l'âge de 35 ans et que des membres de sa famille sont diabétiques, si elle est obèse ou si elle souffre d'hypertension artérielle, elle doit faire son bilan glycémique une fois par an car elle est plus exposée quand elle a des antécédents familiaux. Ce praticien, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif et représentant de l'Algérie auprès de la Fédération internationale du diabète, a expliqué que le dépistage précoce du diabète permet de traiter le patient avec des comprimés, car le pancréas, au début de la maladie, fonctionne partiellement en secrétant 50% de ses capacités d'insuline. Pour sa part, le Pr. Tebaibia, chef de service médecine interne à l'hôpital de Birtraria (Alger), a estimé primordial de sensibiliser les parents à changer certains de leurs comportements qui nuisent à leur santé et celle de leurs enfants et qui peuvent conduire à l'obésité. Selon ce dernier, le travail de sensibilisation et de prévention contre l'obésité doit être focalisé sur les adultes afin de les emmener à corriger leurs comportements nocifs, dont la malbouffe et la sédentarité, afin qu'ils puissent transmettre et inculquer les bonnes pratiques basées sur un régime alimentaire sain et équilibré et l'exercice physique à leurs enfants, a-t-il souligné. Il est à rappeler qu'en marge de cette rencontre scientifique, les conférenciers ont été invités à des séances d'initiation au travail de la poterie, à l'art du cuivre et à une immersion dans l'écoute des chants traditionnels kabyles féminins.

■ Rachid Hammoutène

JOURNÉE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS

Protéger les zones de végétation naturelles

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs qui coïncide avec le 11 mai de chaque année, la Direction générale des forêts (DGF) a tracé un riche programme comprenant une panoplie d'activités scientifiques, des excursions ornithologiques, des programmes éducatifs, des expositions artistiques et des concours en collaboration avec le Réseau national d'observateurs ornithologues algériens, et ce, avec l'appui et la collaboration des Conservations des forêts, les Parcs nationaux, des Centres cynégétiques et Réserves de chasses. Cette journée a été célébrée cette année sous le slogan «les oiseaux migrateurs et les insectes», une thématique qui reflète «l'importance des insectes pour les oiseaux migrateurs et a attiré les préoccupations liées à la diminution des populations d'insectes qui constituent une source d'énergie essentielle pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs», relève la DGF. La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est célébrée sous l'égide de la convention-cadre sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, et l'accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, deux traités internationaux sur la vie sauvage administrés par le programme des Nations unies pour l'en-



vironnement «Pnue». Elle a servi aussi d'occasion pour souligner «la nécessité de mesures de conservation proactives, dont notamment la réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais et, si possible, de passer à l'agriculture biologique, et de maintenir et relier les zones de végétation naturelle qui fournissent de la nourriture et des abris aux oiseaux et à d'autres espèces dans les paysages agricoles», a indiqué la même source.

PARC ANIMALIER ET DE LOISIRS DE MOSTAGANEM

Mostaland s'enrichit de trois tigres et d'un lion



Le parc d'attraction et de loisirs Mostaland de la ville de Mostaganem vient de réceptionner un don de la part du cirque international Città di Roma, représenté par trois tigres du Bengale et un lion africain, a-t-on appris auprès de la direction de ce parc. Le directeur de la clinique vétérinaire et du suivi sanitaire des animaux, Belakhdar Ouasini, a déclaré que la réception de ce genre de grands félins rares et menacés d'extinction s'inscrit dans le cadre des missions du parc, surtout qu'il s'apprête

à divers spectacles de divertissement ont été remis au parc, a ajouté le même responsable. Belakhdar a déclaré que l'établissement Mostaland et le cirque Città di Roma ont conclu un accord de coopération, qui définit divers aspects du travail commun à l'avenir. Il y a actuellement 28 grands félins au niveau du parc de divertissement et d'animaux de Mostaganem, dont des tigres du Bengale bruns et blancs, des lions d'Afrique bruns et blancs et d'autres espèces. Depuis son ouverture en juillet

2017, le parc a enregistré plusieurs naissances de ces espèces, dont certaines rares au niveau international, comme un tigre blanc du Bengale, un lion blanc, des jumeaux constitués de 7 lionceaux, le tout s'élevant à 24 naissances et un hermasa (bébé tigre), qui ont été offerts à plusieurs parcs nationaux, a ajouté le même intervenant. Le parc Mostaland, possède environ 460 animaux de 36 groupes et espèces, dont des animaux rares comme le tigre royal du Bengale, le loup blanc arctique, le lama, le yack, le singe papou du Gabon et le lion d'Afrique, ainsi que des espèces menacées d'extinction, comme la hyène tachetée, le fennec et le macaque ou singe magot. Le parc Mostaland, d'une superficie totale de 57 hectares, dont 32 sont attribués au zoo, est situé dans le quartier de Kharouba, à l'est de la ville de Mostaganem, à proximité du front de mer est de Sidi El Medjdoub, qui surplombe directement la baie d'Arzew. Le nombre de visiteurs, l'année dernière, a atteint environ 2 millions.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET DE MIGRANTS

Démantèlement de plusieurs réseaux

Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine et tout trafic illicite de migrants, les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont réussi, dans des opérations distinctes, à mettre un terme à l'activité de plusieurs réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, depuis les côtes de la wilaya, avec l'arrestation de 39 individus, a-t-on appris, le week-end dernier, auprès de ce corps de sécurité. Ces opérations ont été menées par les sous-unités du bataillon territorial de la Gendarmerie nationale à El-Amria, suite à l'intensification des enquêtes sécuritaires et à l'exploitation optimale d'informations, selon la même source, ajoutant qu'«un plan a été mis en œuvre, ayant permis de suivre l'activité et la localisation des membres de ces réseaux». Ces opérations se sont soldées par l'arrestation de «39 individus, dont 3 étrangers de nationalité marocaine, 4 mineurs et 3 femmes». Parmi les individus arrêtés, âgés de 15 à 54 ans, figuraient «quatre personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt et une autre faisant l'objet d'une interdiction de voyager», a précisé la même source. Ces opérations ont abouti également à la saisie d'une «embarcation rigide, d'un moteur automatique de 115 chevaux, quatre bidons d'essence, 17 téléphones portables, outre une somme en devises fortes estimée à 22.755 euros et trois passeports marocains», a-t-on fait savoir. Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal territoriallement compétent, celui-ci a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le délit de trafic illicite de migrants, du délit de sortie du territoire national par des voies autres que les centres de

transit, du délit d'entrée et de sortie illégales d'un étranger sur le territoire national et la violation de la législation des mouvements de capitaux vers et depuis l'extérieur. Le procureur de la République près le tribunal territoriallement compétent a donné des instructions de présenter les suspects devant les autorités judiciaires, immédiatement après la clôture de l'enquête. Toujours dans le cadre de la lutte implacable contre la criminalité et le trafic de stupéfiants, les éléments des services de la sûreté de la wilaya d'Aïn Defla ont procédé à la saisie de plus de 56.300 comprimés psychotropes et l'arrestation de sept personnes suspectées d'être impliquées dans ce trafic. En effet, selon un communiqué, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Khemis Miliana ont réalisé une importante saisie de comprimés psychotropes, et procédé à l'arrestation de plusieurs personnes. La même opération a aussi permis la saisie d'un montant de 2,8 millions DA, représentant les revenus de vente de ces drogues, ainsi que sept véhicules et deux bonbonnes de gaz GPL, utilisées pour le stockage des substances psychotropes, a-t-on ajouté. Cette opération a été réalisée grâce à l'exploitation optimale de renseignements obtenus par la brigade de lutte contre le trafic illicite des drogues et substances psychotropes en coordination avec la BMPJ de Khemis Miliana, concernant un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes et dont l'activité s'étend d'une wilaya du sud-est du pays jusqu'au territoire de compétence des dites brigades. Les sept suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes

DESTRUCTION DU PATRIMOINE CULTUREL À GHAZA

L'autre «génocide» sioniste

De notre envoyée spéciale à Batna :
Samira Belabed

LORS D'UN COLLOQUE qui s'est déroulé, récemment, à l'Université Hadj Lakhdar, et consacré à la protection du patrimoine, le directeur du Musée de Timgad a présenté un exposé portant sur l'ampleur des destructions qui ont affecté les bâtisses à valeur architecturale à Ghaza.

Acette occasion, l'universitaire Hakim Boughrara a notamment évoqué des mosquées comme celle du calife Omar Ibnou Al Khattab. Construite au 7^e siècle et considérée comme la plus ancienne à Ghaza, elle a été totalement détruite au début de janvier dernier. De nombreuses églises, bibliothèques et vestiges de diverses époques - byzantine, ottomane, etc. - ont subi le même sort. Selon lui, même des tombeaux n'ont pas échappé à la furie de l'armée sioniste. Sur le plan culturel local, des artistes expriment un même sentiment d'indignation et de révolte. Ainsi, le chanteur Zoheir Allag, connu sous le



nom de Farouk chawi, va, dans les tout prochains jours, mettre sur le marché un album intitulé «Min al djazair El Habiba».

Ce travail, dont l'enregistrement a duré deux mois, se veut en somme un cadeau pour la Palestine et un signe de soutien pour un peuple frère qui souffre le martyr. Même si elle est établie à l'étranger, la romancière

Nassira Belloula clame de son côté et fréquemment sur sa page Facebook sa colère. La Fille d'Ain Touta dénonce tantôt la sauvagerie des occupants, tantôt l'assoupissement des consciences face au drame. Par ailleurs, lors de notre passage dans la capitale des Aurès, nous avons appris qu'un court-métrage a été tourné, trois jours durant, dans quelques quartiers de la

ville. Le réalisateur palestinien Abdellah El Khatib, qui anime un atelier au Festival d'Imedghassen, a fait appel à des comédiens algériens, entre autres Idir Benbaibouche et Mohamed Yahiaoui, pour évoquer l'atmosphère asphyxiante à Ghaza, dont les habitants sont privés des conditions de vie les plus élémentaires. Produite par Salah Issaâd, un Algérien qui vit en France, l'œuvre narre la journée d'un homme qui se retrouve dans l'obligation de se délester de son frigo pour s'acheter des cigarettes.

«Le titre est encore provisoire», nous dit le producteur. La 4^e édition du Festival international du film d'Imedghassen, organisé par la Coopérative culturelle «El-Lemsa» collabore avec l'Association «Thaziri» pour la culture et les arts du 11 au 14 mai à la Cinémathèque de Batna, verra la projection, le lendemain, du court-métrage «Hamza: Chasing the Ghost Chasing Me» du réalisateur palestinien Ward Kayyal à la Cinémathèque de Batna. Ce court-métrage, pour rappel, a gagné le prix du meilleur film au Festival du film arabe de Rotterdam. Il y a lieu de rappeler que de nombreux films, dont «Le Vent des Aurès» de Lakhdar Hamina, «L'Olivier de Boulhilet» de Mohamed Azizi, «Carnaval fi dechra» et «Cri de pierre» d'Abderahmane Bouguermouh, ont été tournés dans divers sites de la wilaya qui regorge de lieux propices au développement de cette activité.

■ S. B.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Formation au profit des P/APC à Chlef

Une session de formation sur le patrimoine, les voies de sa préservation et les modalités de gestion des associations opérant dans le domaine, a débuté hier au profit des présidents des Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Chlef, apprend l'APS des responsables du secteur de la culture et des arts. Le directeur du secteur, Djamel Hasnaoui, a précisé que ses services «organisent, en coordination avec les services de la wilaya, dans le cadre des activités du Mois du patrimoine, à partir de demain et jusqu'à mardi prochain, une session de formation sur le patrimoine, les voies de sa préservation et les modalités de gestion des associations et des festivals culturels, au profit des P/APC». Cette session de formation sera assurée par des encadreurs de différentes entreprises relevant du secteur, et axée sur des notions sur le patrimoine, les mécanismes de préservation du patrimoine, le rôle de la commune dans la protection du patrimoine, notamment les sites archéologiques et historiques, ainsi que les modalités et voies de gestion des associations et des festivals. Dans le même sillage, l'administration du Musée national public Abdelmajid-Meziane organise des journées de sensibilisation sur la lutte contre l'atteinte au patrimoine culturel au profit des partenaires des corps de sécurité.

«PLUME VACILLANTE» DE SADRINA AISSANI

La poésie dans l'âme

Le premier recueil de poésie de Sadrina Aissani, vient enrichir le paysage littéraire national. «Plume vacillante» paru à compte d'auteur chez «La pensée» offre un voyage émotionnel où la poétesse emporte les lecteurs dans un périple riche en réflexion. Élevée au sein d'une atmosphère imprégnée de culture et de littérature, l'auteure a depuis son adolescence exprimé ses états d'âme, ses pensées et ses sentiments par des vers de poésie. «Je me réfugie dans l'écriture pour exprimer ma révolte contre les injustices de la société», a-t-elle expliqué. Chaque poème du recueil est comme une fenêtre ouverte sur l'âme de l'auteure, révélant ses joies, ses peines, ses espoirs et ses désirs les plus profonds. À travers ses mots, elle explore les thèmes universels de l'amour, de la perte de l'espoir et de la quête de sens dans un monde en perpétuel changement. Au-delà de ces thèmes intemporels, Sadrina Aissani ajoute à ses poèmes une touche d'authenticité qui reflète la réalité de la société algérienne contemporaine. Pour l'auteure, sa plume vacille entre ses états d'âme, dans les tourments de la douleur et de la tristesse, exprimant des vers empreints de mélancolie et de désespoir. Puis, dans un élan de lumière, sa plume dévoile sa joie, son inspiration et ses espoirs avec légèreté. A travers ses 100 poèmes, aux mots simples, Aissani espère ressusciter l'intérêt de la poésie et l'envie de lire aux jeunes. «La nouvelle génération montrant peu d'intérêt pour la poésie en raison de la complexité des mots. Les miens sont simples, je vise à toucher un grand lectorat», a-t-elle précisé. La poésie est pour elle une évasion de la réalité et un soutien émo-



tionnel pour les lecteurs. «À travers mes mots, je cherche à apporter la délicatesse, à captiver le lecteur et partager la beauté de la poésie», a-t-elle affirmé. La poétesse s'apprête, prochainement, à plonger dans l'art délicat de la poésie japonaise «Haïku» une forme poétique ancestrale au Japon extrêmement brève en des vers simples et significatifs.

■ Souha Bahamid

MÉGA-CONCERT DE RAÏ À L'OPÉRA D'ALGER

Houari, Fadéla, Messaoud, Lotfi et les autres...

La deuxième soirée du mégaconcert dédié à la chanson Raï, qui a eu lieu vendredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, a été une nouvelle fois un franc succès. Le public, encore plus nombreux que la veille, était venu en masse pour vibrer au rythme des mélodies populaires algériennes. L'ambiance était festive et électrique dès les premières notes, et les spectateurs n'ont pas hésité à se lever de leurs sièges pour danser et chanter en chœur avec leurs idoles. La soirée a été marquée par les prestations de plusieurs artistes talentueux, représentant différentes générations du Raï. Houari Benchenet, Raina Raï, Messaoud Bellemou, Fadéla et Mehdi Laifaoui ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir au public un moment de partage et d'émotion. Houari Benchenet, considéré comme l'un des plus grands chanteurs de Raï, a ouvert la soirée avec brio. Sa voix puissante et son charisme légendaire ont immédiatement conquis le public. Reprenant ses plus grands succès, tels que «Besslama», «Wahran Wahran» et «Ya bent el Caïd», il a transporté les spectateurs dans un voyage musical inoubliable. Lotfi Attar, du groupe Raina Raï, et Mehdi Laifaoui ont ensuite fait une entrée remarquée. D'une voix puissante et émouvante, le duo a transporté le public dans un univers musical envoûtant.



Accompagné par son orchestre, Lotfi et Mehdi ont interprété les plus grands succès respectifs, revisitant également des classiques du Raï avec une touche de modernité, créant une atmosphère féérique. Leur énergie débordante et leur complicité sur scène ont ravi le public

qui a dansé et chanté en chœur avec eux. Messaoud Bellemou, virtuose de la trompette et compositeur de talent, a offert au public une prestation instrumentale exceptionnelle. Ses mélodies mélancoliques et poétiques ont touché le cœur des spectateurs qui ont apprécié sa

maîtrise parfaite de son instrument. La soirée a également été l'occasion de rendre hommage aux femmes du Raï qui ont joué un rôle important dans la popularisation de ce genre musical. Chaba Fadéla, la diva du Raï, a conclu la soirée en beauté en interprétant ses titres à succès des années 1990, notamment «Ma t'salounich» ou encore «N'sal fik». Le méga-concert dédié à la chanson Raï a été un succès retentissant sur toute la ligne. Les deux soirées ont été marquées par une ambiance festive et conviviale et le public a pu découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité de ce genre musical algérien unique. Cet événement a également permis de mettre en lumière le talent des artistes du Raï qui contribuent à faire rayonner la culture algérienne à travers le monde. Le méga-concert s'est achevé sur un message d'espoir pour l'avenir du Raï. Ce genre musical, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, continue de se développer et d'évoluer grâce au talent et à la créativité des nouvelles générations d'artistes. «Le Raï est un symbole de la culture algérienne et de son identité et il est certain qu'il continuera à séduire et à toucher les cœurs pour de nombreuses années encore», estime une dame venue assister à la soirée en famille.

■ Walid Souahi

CENTENAIRE DE LA FIDE

Le relais de la flamme au Canada

LES ÉCHECS SE DÉVELOPPENT PARTOUT et c'est pourquoi je pense qu'il est particulièrement pertinent d'organiser ces cérémonies, car la torche symbolise le fait que les échecs se propagent sur tous les continents.

Poursuivant son voyage mondial du sous-continent indien vers l'Afrique et l'Europe, le relais de la flamme «FIDE 100», commémorant un siècle d'existence la Fédération internationale des échecs, a maintenant atteint le continent américain. La cérémonie a eu lieu le 13 avril 2024, sur la place Nathan Phillips, au centre de Toronto, non loin du «Grand Hall» où s'affrontaient les joueurs et joueuses les plus forts du monde lors du tournoi des candidats. Malgré le froid, une foule nombreuse de passionnés d'échecs s'est rassemblée dans le centre-ville pour cet événement d'échecs unique. Dans un contexte

urbain, le vice-président de la FIDE et ancien champion du monde indien, Vishy Anand, a assumé le rôle de porteur du flambeau, transmettant la flamme à Vlad Drkulec, président de la Fédération canadienne des échecs.

Cet échange symbolique s'est poursuivi lorsque la flamme a été transmise à José Carillo Pujol, président continental pour les Amériques, et au vice-président de la FIDE, Mario Ramirez Barajas, annonçant la prochaine étape du relais en Colombie. Vishy Anand, qui a commenté le tournoi des candidats en direct à Toronto, a partagé son point de vue de ce que cela signifie pour lui et pour les échecs que la FIDE célèbre son premier centenaire «Nous avons reçu un accueil chaleureux ici à Toronto», a fait remarquer Anand. «Beaucoup de coïncidences avec 100 ans de la FIDE, le premier tournoi des candidats en Amérique du Nord et nous avons réussi à faire le relais de la flamme qui a commencé en Inde. L'expérience a été incroyable avec les fans et l'excitation sur place» Anand a également partagé ses réflexions sur l'avenir du jeu. «Les échecs se trouvent dans une phase très excitante. Au cours

des cinq à dix prochaines années, j'aimerais voir les échecs s'imposer partout. J'aimerais surtout voir plus de gens de tous les continents participer, en particulier plus de femmes.

Les échecs se développent partout et c'est pourquoi je pense qu'il est particulièrement pertinent d'organiser ces cérémonies, car la torche symbolise le fait que les échecs se propagent sur tous les continents», a noté Anand. Anand était accompagnée à la cérémonie par des sommités du monde des échecs, dont l'ancienne championne du monde féminine Alexandra Kosteniuk, Dana Reizniece-Ozola, vice-présidente du conseil d'administration de la FIDE arrivée directement des États-Unis après l'ouverture de l'exposition du Temple de la renommée mondiale des échecs à Saint-Louis, Patrick Van Hoolandt, vice-président du Conseil consultatif de la FIDE et Michael Khodorkovsky, vice-président de la FIDE. Les festivités à Toronto se sont étendues au-delà des gestes cérémoniels, avec des parties «blitz» avec les fans et une exposition consacrée à l'histoire des candidats. Le relais de la flamme des échecs «FIDE 100» vise à célébrer la riche histoire



du jeu et à rassembler l'ensemble de la communauté des échecs dans le cadre de la célébration du centenaire de la fondation de la FIDE.

DUBAI MASTERS AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

Un challenge de haut niveau

Après trois rondes, le nombre de joueurs ayant remporté toutes leurs parties a été réduit à quatre dont trois grands maîtres indiens et la coqueluche locale Salem Saleh qui a battu en toute logique le grand maître ouzbek Madaminov Mukhiddin, mais qui a été stoppé dans son élan par le grand maître indien Narayanan Rajeshwari. Trois de ces joueurs viennent d'Inde, qui possède de loin le plus gros contingent remarquable en qualité et quantité du «Masters» de Dubai aux Émirats arabes unis suivi de l'Ouzbékistan 14 joueurs et du Kazakhstan 11 joueurs et qui se déroule du 5 au 12 mai 2024 avec 40 participants sur les 135 présents dont 47 grands maîtres 48 maîtres internationaux et 26 maîtres FIDE. La championne du monde féminine Ju Wenjun et la légende des échecs ukrainienne Vasyl Ivanchuk ont toutes deux débuté avec 2 points sur 3. En plus du «Masters», il s se jouent un open «A» et un open pour les jeunes avec un total de 600 participants. Parmi les quatre leaders, le grand maître indien Chithambaram Aravindh, avec une note actuelle de 2670 points Elo, tête de série numéro huit, a le meilleur tie-break. Au troisième tour, il a affronté Jagadeesh Siddarth de Singapour. Aravindh a choisi l'ouverture «Pirc», qu'il utilise lorsqu'ils veut pour une victoire avec les noirs en prenant bien sur quelques risques. Cependant, dès l'ouverture, Aravindh s'est retrouvé dans une position légèrement inconfortable et a proposé la partie nulle par répétition, mais Siddarth a refusé et a perdu quelques coups plus tard. Parmi les nombreuses joueuses fortes participant au «Masters» de Dubai se trouve la championne du monde féminine Ju Wenjun, qui a joué la semaine dernière à Malmo, en Suède, où elle a bien performé contre une forte concurrence masculine. A Dubai, elle a commencé avec demi point acquis automatiquement car n'ayant pu être présente lors de la première ronde, puis a marqué 1,5 point contre deux maîtres internationaux iraniens moins bien classés. Vasyl Ivanchuk, qui a récemment joué un open aux îles Baléares a démarré avec une victoire et deux parties nulles, et compte également deux points, tout comme la tête de série numéro un, le grand maître chinois Yu Yangyi.



Partie n°3

Blancs : Salem Saleh (Emirats arabe unis)
Noirs : Madaminov Mukhiddin (Ouzbékistan)

Dubai Masters

Gambit de la dame

1.d4 Cf6 2.Cf3 d5 3.e3 e6 4.Fd3 c5 5.b3 Cc6
6.0-0 Fe7 7.Fb2 0-0 8.Cbd2 b6 9.a3 Fb7
10.De2 a5 11.Tab1 Dc7 12.c4 a4 13.dxc5
bxc5 14.Tfc1 axb3 15.Cxb3 d4 16.exd4 cxd4
17.Cbxd4

17.Cfxd4 Cxd4 18.Cxd4 Fc5 19.Td1
17...Cxd4 18.Fxd4 Fxa3 19.Tc3 Fe7 20.Tcb3
Fa6 21.Cg5 h6

Diagramme n°3



28...De5
28...Rh7=
29.Tb6

25.Dg4+! Rf8 26.Df3
26.Dh4Txb3 27.Dxh6+
(27.Txb3 Re7) 27...Re7
28.Txb3
26...f5 27.Ff1 Rg8
27...Rg7! =
28.g3
28.Dh5 Rg7 29.Th3

29.Txb8+ Txb8 30.Txb8+ (30.De3 Txb1
31.Dxe5 Fxc4) 30...Dxb8 31.De3 29...Rg7
30.Txb8 Txb8 31.Txb8 Dxb8= 32.Da3 Db7
33.Da1+ Rg8 34.Fg2 Dc8 35.c5 Fb5
35...Fb7 36.Fxb7
36.Dd4 Fc6?
36...Dc7
37.Dd6 Fxg2
37...Fb5 38.h3 Dd7
38.Rxg2 Rh7 39.c6 Da8 40.Dd7 1-0

Partie n°4

Blancs : Visakh N R (Inde)

Noirs : Salem Saleh (Emirats arabes unis)

Dubai Masters

Défense sicilienne

1.e4 c5 2.Cf3 d6 3.Fb5+ Cd7 4.Fa4 Cgf6
5.0-0 e6 6.Te1 a6 7.c3 c4 8.Fc2 Dc7 9.d4
cxd3 10.Dxd3 Fe7 11.a4 b6 12.Fg5 h6
13.Fh4 Fb7 14.Cbd2 g5! 15.Fg3 e5 16.Dc4
Te8 17.Dxc7 Txc7 18.Cf1 Ce5 19.C3d2 h5
20.f3 h4 21.Ff2 g4 22.Ce3 Tg8 23.Fxh4 gxf3
24.Fxf6 Fxf6 25.g3
25.Cxf3?! Cxe4 26.Tf1 Cg5 27.Cxg5 Fxg5=
25...Td7
25...Rf8
26.b4
26.Cxf3 Cxe4 27.Fxe4 Fxe4
26...Ce6 27.Cxf3

27.Cdc4
27...Tc7 28.Ta3 Fe7 29.Cd5
29.Tb3
29...Fxd5 30.exd5 Cg7
30...Cf4

Diagramme n°4



31.Fh7Tf8 32.Fd3 a5
32...Ta733.a5 b5
33.bxa5bxa5 34.Fb5+!
Rd8 35.Fc6 f5
35...Ce6 36.Tb3 Ff6
36.Tb3 Ff6 37.Tb5
37.Teb1
37...Re7

37...Ce6 38.Txa5 (38.dxe6 Txc6 39.Txa5
Tc7=) 38...Cc5
38.Txa5 Ce6?
38...e4
39.dxe6 e4 40.Cd4 Fxd4+ 41.cxd4 Txc6
42.d5 Tc2 43.Ta7+ Rf6 44.Tf1 Re5?
44...e345.Te1 Td2 46.Txe3 Txd5
45.Tf7! Txf7

45...Th8 46.T7xf5+ Rd4 47.Td1+ Re3
46.exf7 Tc8 47.a5 Tf8 48.a6 Txf7 49.Ta1 Ta7
50.Ta5 Rd4 51.Rf2 Rd3 52.h4 e3+ 53.Rf3
Te7 54.Ta3+ Rd4 55.Re2 Ta7 56.h5
56.Txe3 Txa6 57.Rf3 Ta1
56...Rxd5 57.h6 1-0

Partie n°5

Blancs : Siddharth Jagadeesh (Singapour)

Noirs : Aravindh Chithambaram (Inde)

Dubai Masters

Défense Pirc

1.e4 g6 2.d4 Fg7 3.Cf3 d6 4.Fe2 Cf6 5.Cc3
0-0 6.0-0 a6 7.a4 Cc6 8.d5 Cb4 9.Fe3 e6
10.a5exd5 11.exd5 Ff5 12.Cd4 Fd7 13.Ff3
Te8 14.Dd2 h5 15.h3 Te8 16.Fg5 Te5 17.Ff4
Te8 18.Fg5 Te5 19.Df4 c5 20.dxc6 bxc6
21.Ce4 Cbd5 22.Dh4
22.Cxf6Fxf6 23.Fxf6 Dxf6 24.Dxf6 Cxf6
25.Fe2



Diagramme n°5
22...Txg5!23.Cxg5
Ch724.Fxd5 Cxg5
24...Dxg5 25.Dxg5 Cxg5
26.Cf3
25.Fb3?
25.Fxf7+ Cxf7 26.De4
25...Cxh3+! 0-1

Testez votre force

● COMBINAISON

Un pion fonceur!
Les blancs jouent et gagnent!

● FIN DE PARTIE

Le bon tour de passe-passe de la tour!
Les blancs jouent et gagnent!

● PROBLÈME

Les blancs jouent et font mat en deux coups!

SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison : 1.Fxf7+ Txf7 [1...Rh7 2.Fg6+ Rh8 3.Fxf5; 1...Rh8 2.Cg6+ Rh7 3.Cxe7 Txf7 4.Cxc8] 2.Dc4 Cbd5 3.exd5 Cxd5 4.Cxf7 Rxf7 5.Cxd5 Dxd5 6.Dxd5+ cxd5 7.Tac1 Fd7 8.Tc7 Re8 9.Txb7 gagne

Finale : 1.Fh6 Rh5 [1...Rf5 2.Fg7 Fb4 3.Fb2 Ff8 4.Fc1 Re6 (4...Rf6 5.Fh6) 5.Fh6; 1...Ff6 2.Ff8 Fc3 3.Fg7 Fb4 4.Fb2 Ff8 5.Fa3] 2.Fg7 Fd2 3.Fd4 Fh6 4.Fc3 Ff8 5.Fd2 Rg4 6.Fh6 gagne

Problème : 1.Txf6+ Txf6 [1...Re7 2.Dxf7 mat] 2.Dd7mat 1-0

Mots fléchés

Enseignantes à domicile	Monstre	Vil	Actinium	Poursuivies en justice
Odeurs suaves	Compatisante	Pouffer	Parfum des fleurs du bigaradier	Evitent
↳	↓			
Amoureuse				Lettres de Lituanie
Solide alliage				La rumeur
↳			Malin	↓
			Orge à bière	
Copulative		Elague		
Message publicitaire		Nombre		
↳		↓		
		Aluminium		Préposition
		Baliste des Romains		Pays européen
Autrichien		↓		↓
Inventent				Louange
↳				
			Fin de messe	↓
Ville d'optique			Métal	
Ancienne langue			Ecrou	Préjudice
↳			↓	
	Train rapide		Ancien Tokyo	
	Mère d'Antée		Copulative	↓
Conseillère secrète				
Risqué				Argent
↳				
		Evaluc		

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALLEMENT

- I- Petit ver parasite.
- II- Français.
- III- En forme d'œuf. Bouleversé. Infinitif.
- IV- Domiciliée. Impératrice d'Orient.
- V- Tour. Position fatale au roi. Lettres de Rostov.
- VI- Ville d'Allemagne. Passion.
- VII- Ligne osseuses saillantes.
- VIII- Manquer d'animation. Argent.
- IX- Poursuit en justice. Le troisième dimanche de Carême.
- X- Se moquer.

VERTICALEMENT

- 1- Addition faites en marge d'un acte.
- 2- Vaisseau. Crack.
- 3- Céramique très dure. Riche.
- 4- Voyelle. Apposer sa signature.
- 5- Baie japonaise. Posséder.
- 6- Action de fixer les frontières d'un terrain.
- 7- Possessif. Parole de politesse.
- 8- Article. Enfant d'Aphrodite. Traditions.
- 9- Sans qu'il s'en doute. Boisson.
- 10- Individu. Singer un fauve.

Sudoku

2		8				9		4
		5					8	
			7			1		5
4				6			3	
		9	1					
6				9		2	5	1
		3			6			7
1			2	4		3	6	
		4			8			2

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

Mots codés

11	4	3	4	2	17	16	13	11	4
D		V							
4	1	16	17	22	4	8	7	4	7
	L			I					
2	4	1	12	15	22	10		6	7
12	19		1		17		5	16	12
22	15	4		12	13	7		13	22
1	8	6	22	13	4	8	7	4	7
1	12	22	11	4	6	4	13	15	
4	22	2	4		4	11		22	10
8	2		12	22	13	4	7	7	4
2	4	10	1	4	15		6	4	2

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Enseignantes à domicile	Monstre	Vil	Actinium	Poursuivies en justice
Odeurs suaves	Compatisante	Pouffer	Parfum des fleurs du bigaradier	Evitent
Amoureuse				Lettres de Lituanie
Solide alliage				La rumeur
Copulative		Elague		
Message publicitaire		Nombre		
Autrichien		Aluminium		Préposition
Inventent		Baliste des Romains		Pays européen
Ville d'optique			Métal	
Ancienne langue			Ecrou	Préjudice
Conseillère secrète	Train rapide		Ancien Tokyo	
Risqué	Mère d'Antée		Copulative	Argent
		Evaluc		

Sudoku

2	8	9	7	4
7	5	2	1	6
3	9	6	7	8
4	1	2	8	5
5	7	9	1	3
6	3	8	4	9
8	2	3	5	1
1	5	7	2	4
9	6	4	3	7

Mots codés

D	E	V	E	R	G	O	N	D	E
E	L	O	G	I	E	U	S	E	S
R	E	L	A	T	I	F	M	S	
A	C	L	G	B	O	A			
I	T	E	A	N	S	N	I		
L	U	M	I	N	E	U	S	E	S
L	A	I	D	E	M	E	N	T	
E	I	R	E	E	D	E	I	F	
U	R	A	I	N	E	S	S	E	
R	E	F	L	E	T	M	E	R	

Grille muette

I	A	N	G	U	I	L	L	U	L	E
II	P	A	R	I	S	I	E	N	T	
III	O	V	E	E	M	U	I	R		
IV	S	I	S	E	I	R	E	N	E	
V	T	R	M	A	T	R	S			
VI	I	E	N	A	A	M	O	U	R	
VII	L	A	R	E	T	E	S	U		
VIII	L	A	N	G	U	I	R	A	G	
IX	E	S	T	E	O	C	U	L	I	
X	S	I	R	O	N	I	S	E	R	

LES COURSES À BARIKA



LE CHEVAL DU JOUR
5-Chebli

LE COUP SUR PLACÉ
14-Hoboub du Croate

LE JOKER DE CHARME
11-MouraiB

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
14-5-8-11-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

14-Hoboub du Croate / 5-Chebli / 8-Hazem d'Hem / 10-Ghourba / 2-Rif Essahra II /
1-Amiret al Madjd / 6-Beni Sakeb - **En H. S : 14-5-8-10-X**

TURIE

HORIZONS • Dimanche 12 Mai 2024



21

Entre mal lotis

Six poulains et pouliches de 4 ans pur-sang arabes nés et élevés en Algérie et huit de 5 ans et plus, se sont donnés rendez-vous ce dimanche au champs de courses

Guiri-Aissa de Barika pour prendre part au prix Mattyl, retenu en la circonstance pour servir de cadre au pari tiercé, quarté et quinté. Une épreuve à caractère de qualité modeste, car elle mettra aux prises des coursiers qui n'ont pas réalisé de grandes performances et où aucun favori digne de nom ne se détache du lot à l'inverse des chevaux qui traversent une mauvaise passe et qui seront présents en force à l'image des coursiers Haditha dont les deux essais à son actif se sont soldés par de cuisants échecs, Fes de Sahel dont toutes les tentatives ont été des plus décevantes et qui à l'exception de son jockey du jour A. Chaâbi risque de connaître le même sort cette fois encore. Il ne restera sur le papier pas grand monde pour espérer former la bonne combinaison qui risque d'aboutir sur de gros rapports P.M.U et pourquoi pas une nouvelle cagnotte, car tous les clignotants convergent vers cette option, même si le poulain de 4 ans de la grande écurie de l'excellente association S. Dlih / Sidi Othmane, Hoboub du Croate issu du grand étalon Hoboob qui effectuera sa rentrée après plus de 8 mois d'absence, alors qu'il restait sur une longue série de bonnes performances et qui confié au grand jockey D. Boubakri peut venir d'entrée réaliser des prouesses et pourquoi pas rallier victorieusement le poteau d'arrivée pour peu qu'il soit présenté avec tous ses moyens et prenne le pas sur la qualité modeste de l'ensemble des coursiers engagés. Derrière ce favori sur le papier il faudra tenir compte du vaillant coursier de 9 ans, Chebli de l'excellent entraîneur W. Chaâbi et qui aura pour partenaire le chevronné jockey S. Benyettou qui semble tenir la forme comme le montrent ses dernières sorties. Pour le reste, il faudra ratisser large afin d'essayer de dénicher la bonne combinaison qui peut aligner plusieurs millions comme cela a été le cas lors des derniers quintés de même qualité que celui du jour. Quant à la condition du jour, elle stipule pour chevaux de 4 ans et plus pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, ne s'étant pas classés parmi les 5 premiers d'une épreuve depuis le 01/10/2023, poids 4 ans, 51 kg, 5 ans et plus 53 kg et sans obligation de gains quant à la surcharge.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
DIMANCHE 12 MAI 2024				15h30			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ				PUR SANG ARABE N.E.E			
				350.000 DA ● 1.200 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Guessoum	1	Amiret al Madjd (o)	A. Attallah	55	02	Propriétaire	Sa monte
M. Ghellab	2	Rif Essahra II (o)	F. Chaâbi	55	11	Propriétaire	Ne pas négliger
H. Mekkaoui	3	Fannan	A. Kouaouci	55	08	Propriétaire	Difficile
A. Khodja	4	Inajia	B. Tarchag	55	14	Propriétaire	Barrée
O. Hamel	5	Chebli	S. Benyettou	55	09	W. Chaâbi	Du métier
A. Bouakaz	6	Beni Sakeb	H. Raâche	55	05	H. Ferhat	A reprendre
R. Missaoui	7	Haditha	O. Chebbah	55	01	A. Chebbah	L'énigme
M. Sellami	8	Hazem d'Hem	T. Ali Ouar	55	12	Propriétaire	En bon rang
H. Mekkaoui	9	Fousha	A. Hamidi	54	06	Propriétaire	Pourquoi pas
S. Mansouri	10	Ghourba	C. Attallah	54	03	S. Attallah	Bien montée
A. Aneur	11	MouraiB	S. Benyettou	54	13	A. Chebbah	Possible
Y. Belarbi	12	Fes de Sahel	A. Chaâbi	53	10	Propriétaire	Barré
B. Bensfia	13	Fanique	M. Aïda	53	07	Propriétaire	A revoir
S. Dlih/Sidi Atmane	14	Hoboub du Croate	D. Boubakri	52	04	S. Boualleg	Le favori

(o) : Cheval portant une ceillière

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

14-Hoboub du Croate
05-Chebli
10-Ghourba
8-Hazem d'Hem
11-MouraiB
6-Beni Sakeb
2- Rif Essahra II

SECONDES CHANCES

1-Amiret al Madjd
9-Fousha

OUTSIDERS

3- Fannan
13-Fanique

ABANDONNÉS

4-Inajia
7-Haditha
12-Fes de Sahel

QUINTESCOPE



1-Amiret al Madjd : Il faut remonter au meeting de printemps 2023 pour lui trouver de bons essais, décevante depuis, il faudra néanmoins l'avoir à l'œil, car elle est reprise par le très sérieux jockey A. Attallah qui lui renouvelle sa confiance.

2-Rif Essahra II : Il n'a pas réalisé de grandes performances, mais il faudra lui accorder du crédit pour un éventuel accessit, car il retrouve en la circonstance le chevronné jockey F. Chaâbi avec lequel il s'est placé 6^e sur 1.100 mètres, le 1^{er} mai à El Eulma.

3-Fannan : Pas grand-chose à son actif, ce poulain de 4 ans intéressera uniquement les inconditionnels de l'un des meilleurs jockeys de Barika A. Kouaouci.

4-Inajia : Nulle sur toute la ligne, cette pouliche de qualité modeste a dû encore une fois être engagée pour gonfler les stalles comme à son accoutumée.

5-Chebli : Ce mâle alevé de 9 ans, a été retiré à sa dernière sortie, cependant il faudra tenir compte de ses chances cette fois car il affronte un lot largement à sa portée et qu'il est très bien

monté en la circonstance et il sera avantagé par le profil du parcours du jour.

6-Beni Sakeb : Il s'est révélé bien décevant au cours de ses deux dernières sorties, vu les conditions de la course du jour et les bruits favorables dont il a été l'objet à sa dernière apparition, il peut venir sur ses excellentes performances du meeting de printemps 2023 nous rappeler à son bon souvenir.

7-Haditha : Cette pouliche de 4 ans de qualité modeste a couru deux fois dans sa jeune carrière où elle a chaque fois terminé dans les abysses du classement, ce qui la relègue au rang des chevaux délaissés au jeu.

8-Hazem d'Hem : Ce pensionnaire de l'efficace écurie M. Sellami vient de terminer en tête des battus sur 1.200 mètres, en progrès sur cette sortie et pour peu qu'il arrive à gérer sa valse de jockeys, sa place est à l'arrivée de la bonne combinaison gagnante.

9-Fousha : Elle aura pour elle l'efficacité de son jockey du jour A. Hamidi qui réussit bien dans ce genre d'épreuve et qui peut lui améliorer sa 7^e place du 1^{er} mai dernier à El Eulma sur la distance de 1.100 mètres.

10-Ghourba : Elle aura pour elle l'efficacité de son crack jockey du jour C. Attallah qui peut en tirer le meilleur, car elle est mieux placée que bon nombre de chevaux engagés.

11-MouraiB : Ce jeu de montes nous laisse quelque peu perplexe, car l'excellent jockey O. Chebbah a préféré défendre des chances de sa compagne d'écurie Haditha, alors qu'il avait réalisé une excellente 6^e place sur 1.400 mètres à M'sila le 22 avril dernier, à cocher selon l'intuition du jour.

12-Fes de Sahel : Totalisant autant d'échecs que d'essais, ce mâle bai de 6 ans, qui ne s'est jamais placé dans une épreuve, a dû encore une fois être engagé malgré le plus de sa monte pour effectuer son tour de piste habituel.

13-Fanique : Ce mâle alevé de 6 ans reste sur une longue série d'échecs, il intéressera uniquement les amateurs de la pêche au gros, sans plus.

14-Hoboub du Croate : Course de rentrée, mais pour peu que cet excellent poulain de 4 ans n'ait aucun problème physique, il devrait eu égard à tout ce qu'il a réalisé à ce jour remporter ce pari quinté.

TOUR D'ALGÉRIE DE CYCLISME

Coup d'envoi aujourd'hui à Oran de la 24^e édition



C'EST AUJOURD'HUI À PARTIR D'ORAN que sera donné le coup d'envoi de la 24^e édition du Tour d'Algérie cycliste 2024.

Prévue du 12 au 21 mai, elle promet de plonger les amateurs de cyclisme dans un voyage palpitant à travers les routes sinueuses du nord-ouest du pays jusqu'à la majestueuse Alger. C'est une odyssée qui s'étendra sur environ 1.700 km, promettant des moments de pure adrénaline et de compétition féroce aux amoureux de la petite reine. Pour rappel, Khireddine Barbari, le président de la Fédération algérienne de cyclisme, a dévoilé lors de son intervention au Forum de la presse sportive de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, tous les détails captivants de cet événement majeur. La caravane du Tour d'Algérie se compose de 95 cyclistes, représentant 17 équipes, dont 11 étrangères. Le Tour s'étalera sur 10 jours intenses de compétition. Le départ sera donné à Oran, ville emblématique du Nord-Ouest, puis les coureurs s'élanceront vers un périple épique, passant par des destinations telles que Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Ténès, Chlef, Blida, Bouira, Sétif, Constantine, Skikda, Annaba, Guelma, avant de revenir à Annaba, au nord-est du pays. Chaque ville étape sera le théâtre de combats acharnés et de stratégies élaborées, offrant un spectacle d'une intensité rare.

Le périple traversera alors des paysages variés et époustouflants, offrant un spectacle inoubliable aux participants et au public. Le choix minutieux du parcours, conforme aux normes rigoureuses de l'Union internationale de cyclisme, vise à assurer

une équité régionale tout en privilégiant des arrivées au cœur de chaque ville, pour offrir un show aux spectateurs.

Sept maillots emblématiques ont été dévoilés, chacun porteur d'une signification profonde dans le monde du cyclisme. Du maillot jaune, symbole ultime de la victoire finale, au maillot rouge, décerné au meilleur cycliste algérien de la compétition, ces récompenses incarnent l'esprit de compétition et d'excellence qui anime cet événement. À souligner également l'aspect international de cette édition, avec la présence de coureurs représentant quatre continents. Cela confère au Tour d'Algérie une dimension mondiale, élevant ainsi le niveau de compétition et offrant aux coureurs locaux une occasion précieuse de se mesurer aux meilleurs mondiaux. Cette édition promet un spectacle grandiose, une opportunité unique pour les cyclistes algériens de se distinguer et de s'enrichir de nouvelles expériences.

■ Khaled H.

LE PARCOURS

- 12 mai (1^{re} étape) : Oran - Sidi Bel Abbès (124 km)
- 13 mai (2^e étape) : Sidi Bel Abbès - Mostaganem (146 km)
- 14 mai (3^e étape) : Mostaganem - Ténès (156 km)
- 15 mai (4^e étape) : Chlef - Blida (154,3 km)
- 16 mai (5^e étape) : Blida - Bouira (129,5 km)
- 17 mai (6^e étape) : Bouira - Sétif (186,5 km)
- 18 mai (7^e étape) : Sétif - Constantine (129,4 km)
- 19 mai (8^e étape) : Constantine - Skikda (117,4 km)
- 20 mai (9^e étape) : Skikda - Annaba (126,5 km)
- 21 mai (10^e étape) : Annaba - Guelma - Annaba (148,5 km).

● Trois GP internationaux au menu

La 24^e édition du Tour d'Algérie-2024 marque un tournant en organisant simultanément trois Grands Prix internationaux de renom, une première dans l'histoire de cet événement cycliste emblématique. Ces compétitions incluent le Grand Prix d'Oran remporté hier par le coureur algérien, Nassim Saïdi, en couvrant la distance en 2:42.37, le Grand Prix d'Annaba (le 22 mai), sur un circuit fermé de 1,5 km, à parcourir 50 fois, et enfin le Grand Prix d'Alger (le 24 mai), s'étendant sur 1.620 km, également à parcourir 50 fois. Le Tour d'Algérie, inscrit au calendrier africain de l'ICI et se conformant aux règlements des instances nationales et internationales, sera placé sous la supervision d'un commissaire de l'UCI et d'un inspecteur anti-dopage.

■ K. H.

● L'Algérie représentée par six formations

Six formations représenteront la petite reine lors de cette édition du Tour d'Algérie de cyclisme. Il s'agit de Majd Guerrara (Ghardaïa), Amel El Maleh (Aïn Témouchent), El Kantara (Biskra), le MC Alger et Team Madar-Pro, enregistré par l'UCI comme un club continental qui peut représenter les couleurs nationales dans les différentes compétitions internationales. Au sujet de l'objectif de la participation algérienne, le président de la FAC, Khireddine Barbari a indiqué que «ce Tour d'Algérie de cyclisme sera l'occasion à nos coureurs de remporter le plus grand nombre d'étapes et décrocher le maximum de maillots».

■ K. H.

● Le MC Alger de retour

Cette 24^e édition du Tour d'Algérie de cyclisme sera marquée par le retour du MC Alger qui revient après une longue absence. Selon les responsables du club, ce retour des cyclistes du Mouloudia au Tour d'Algérie constitue une chose importante, un acquis, et une victoire pour le club algérois. Le Doyen des clubs algériens prend part à cette nouvelle édition du Tour d'Algérie cycliste avec 8 jeunes coureurs, avec l'objectif «d'acquérir de l'expérience et avoir une vision pour le futur», selon les dirigeants de la section.

■ K. H.

HANDBALL

NATIONALE 1 SENIORS HOMMES-22^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

Les qualifiés pour les play-offs et les relégables connus

Le championnat de Nationale 1 seniors hommes de handball a bouclé sa première phase à l'occasion de la 22^e journée. Une dernière étape qui a vu huit équipes assurer leur qualification pour les play-offs. Il s'agit de la JSE Skikda, le MB Bord Bou Arréridj, le CR Bordj Bou Arréridj et le MC Oued Tlalat de la poule A et l'ES Aïn-Touta, l'O El Oued, le HBC El Biar et le CRB Mila de la poule B. Durant la dernière journée, la JSES a conforté sa première place du groupe A après avoir dominé laborieusement le MBBA (21-20). Les poulains de Lakhdar Arrouche ont confirmé leur bonne santé, en attendant le coup d'envoi des play-offs à la salle Harcha-Hacène. L'équipe de l'ESAT a aussi enregistré une nouvelle victoire face au HBCE (24-18). Un succès en guise d'avertissement pour les futurs adversaires des Batnéens durant les play-offs. Si la 22^e journée a été une occasion pour les 8 meilleures équipes de valider leur qualification pour les tournois du titre, 8 clubs ont officialisé leur

rétrogradation en Nationale 2. Dans la Poule A, le NRKGA Ben Aknoun, le MCA, l'OB Metlili Châanba et le CRB El Djazair El Ousta n'ont pas pu sauver leur peau du purgatoire. Idem pour le quatuor de la poule B, à savoir le MB Batna, Amel Constantine, OM Arzew et l'O Maghnia. La rétrogradation du MCA reste historique, vu qu'il s'agit bel et bien du club le plus titré pas seulement du pays, mais du continent et du monde. Avec le cumul de la crise financière et notamment le désaccord entre le CSA et Sonatrach, l'équipe masculine senior de handball a été victime d'une saignée au sein de son effectif. Pour éviter le forfait, les dirigeants du doyen n'ont pas trouvé meilleure solution que de continuer la saison avec des joueurs puisés des équipes U19 et U21. Avec six points, le club qui fut auparavant un réservoir pour l'équipe nationale aura besoin d'une vraie restructuration à partir de la saison prochaine. Une année qui devra voir les Vert et Rouge renaître pour revenir vite à leur

place dans la course des grands. Pour ce faire, le Mouloudia aura deux alternatives, soit débloquer un budget astronomique pour récupérer les joueurs ayant fuit le club, où compter sur les actuels U19 et U21. La première alternative s'annonce d'ores et déjà compliquée, vu que plusieurs ex joueurs du club ont signé des contrats avec leurs nouveaux clubs.

De ce fait, la direction mouloudéenne devra négocier des prêts. Pour ce qui est de la seconde solution, la promotion des espoirs du club ne garantira pas le retour immédiat du MCA parmi l'élite. En somme, la chute libre du doyen est significative de la réalité du sport à sept national, qui depuis des années n'arrive plus à s'imposer sur le plan continental, alors que les clubs égyptiens et tunisiens ont pris de l'avance. À rappeler que les play-offs devraient débiter le 23 de ce mois. Une réunion technique est prévue prochainement au niveau de la fédération avec les représentants des clubs.

■ Adel K.

TENNIS DE TABLE

COUPE D'AFRIQUE

Quatre pongistes algériens présents à Kigali



La sélection algérienne (messieurs et dames), composée de quatre pongistes, participera à la Coupe d'Afrique individuelle de tennis de table, prévue du 12 au 14 mai à Kigali au Rwanda, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Cette compétition sera suivie par le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2024 de Paris, prévu du 16 au 18 mai à Kigali, ajoute la même source. Composée de quatre athlètes (2 messieurs et 2 dames), la sélection algérienne a quitté Alger jeudi dernier, sous la conduite des entraîneurs Boukermane Mafrane (dames) et Rabia Hussein (messieurs). Les quatre athlètes concernés par les deux compétitions sont Mehdi Bouloussa, Amine Djellouli, Lynda Laghibi et Amina Kessassi.

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF – AFFAIRE USMA – RS BERKANE

Le TAS refuse de geler la finale

LA FINALE ALLER de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) aura bel et bien lieu ce soir (20h) au stade de Berkane (Maroc) entre le RSB local et les Égyptiens du Zamalek.

Et pour cause, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rejeté la nouvelle requête déposée mercredi dernier par l'USMA et la Fédération algérienne de football (FAF) visant à obtenir des «mesures provisionnelles» pour le gel de la compétition et la suspension de la finale jusqu'à ce que l'affaire soit traitée et que le TAS rende son verdict final. La présidente de la chambre arbitrale d'appel du TAS a jugé irrecevable la demande de la partie algérienne. «Vu l'article R 37 du code de l'arbitrage en matière de sport, la présidente de la chambre arbitrale d'appel, statuant à huis clos, décide que :

1- La requête aux fins de mesures provisionnelles, déposée le 8 mai 2024 par l'USM Alger et la Fédération algérienne de football, en relation avec la décision rendue le 30 avril 2024, par le jury d'appel de la Confédération africaine de football est rejetée.

2- Les frais relatifs à la présente ordonnance seront traités dans la sentence ou tout autre



acte mettant fin à la présente procédure», pouvait-on lire dans le courrier de la «Cour suprême» du sport mondial adressé à la FAF. La décision du TAS met ainsi fin aux espoirs usmistes d'avoir gain de cause dans cette affaire et permet à la CAF de maintenir son calen-

drier des compétitions. La même chambre avait déjà rejeté la requête du représentant algérien qui demandait la suspension de la seconde manche des demi-finales de la Coupe de la CAF contre la RS Berkane après le boycott du match aller par le club marocain.

Devant ce nouveau rejet du TAS, la formation de Soustara et la FAF n'ont désormais plus aucun recours possible pour faire rejouer la demi-finale ou empêcher la finale d'avoir lieu. En revanche, le TAS n'a pas encore tranché sur l'affaire de fond concernant l'utilisation par le RS Berkane des «maillots de la honte» floqués d'une carte du Maroc incluant le Sahara occidental occupé, qui avait provoqué le refus des joueurs usmistes de jouer les deux matchs de demi-finale et de son élimination sur tapis vert par la CAF.

En attendant de connaître le verdict dans cette affaire, les Rouge et Noir briguent une place qualificative pour une compétition continentale la saison prochaine.

Le succès arraché vendredi face au MCEB (2-1) au stade 5-Juillet-1962 en match avancé de la 26^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, permet aux hommes de Carlos Garrido de se rapprocher davantage du podium en attendant les trois rencontres en retard qu'ils auront à disputer.

■ Mehdi F.

JSK – LES U21, U18, U15 ET LE FOOT FÉMININ SACRÉS

Le fruit d'un travail planifié

Une semaine après s'être adjugée la Coupe d'Algérie des U15, la JSK a remporté avant-hier vendredi au stade de Rouiba la Coupe de la Ligue des U21, celle des réserves en disposant en finale de l'ES Sétif aux tirs au but (3-0) après que les deux équipes n'aient pu se départager durant les temps réglementaire et additionnel en finissant dos à dos sur le score de 2 à 2. Une victoire amplement méritée des Canaris qui ont dominé les débats. Ce nouveau sacre qui atteste de ce formidable travail effectué au sein des jeunes lorsque l'on sait que les autres catégories d'âges excellent dans leurs championnats respectifs comme les U18 qui ont été sacrés champions avant même la fin de la saison. Ou encore les féminines qui après une année d'existence filent droit vers la Nationale 1 avec un carton plein de huit victoires en autant de rencontres. Un travail qui doit aussi être récompensé par les dirigeants. D'ailleurs à la fin de la remise du trophée, nombreux parmi les vainqueurs de cette Coupe de la Ligue ont émis le vœu de se voir accorder une chance d'évoluer chez l'équipe première et montrer de quoi ils seront capables. Outre les joueurs, le staff technique a apporté lui aussi cette preuve qu'il est capable de relever tous les défis. La meilleure illustration se résume au coach Rabah Bensafi qui a montré ce dont il est capable à chaque fois qu'il est sollicité pour sauver les meubles quand l'équipe fanion se trouvait dans

l'impasse. Nous pensons aussi au jeune coach Tewfik Smail, un pur cadre sorti de l'école sportive nationale capable lui aussi de driver à un haut niveau ou encore au coach des gardiens de but Reda Iratni qui a accompli un excellent travail avec les gardiens des jeunes catégories et enfin au DTS Salim Menad qui a apporté tout son savoir faire pour coordonner et conjuguer les efforts des uns et des autres des coaches des jeunes catégories.

LE RETOUR DE MEDANE SE PRÉCISE

Outre le trophée remporté par les U21 qui succèdent ainsi au MCA dans cette compétition créée spécialement pour cette catégorie, l'actualité au sein de la famille est focalisée sur l'éventuel retour de Hakim Medane aux affaires du club. Cette hypothèse est depuis quelques jours sous les feux de la rampe. Que ce soit dans les médias ou les réseaux sociaux, Medane occupe les devants de la scène sans que l'intéressé lui-même ne fasse de déclarations. Si bien que ce retour est à chaque fois évoqué et soulevé au président El Hadi Ould-Ali. Interrogé une énième fois juste après le sacre des U21, le président de la JSK, El Hadi Ould Ali a déclaré qu'«après l'avoir rencontré la veille et longuement discuté avec lui, il reste quelques détails à régler pour finaliser», sans en dire plus. Toutefois, Ould Ali, tout en émettant le souhait de voir l'ex manager des vainqueurs de la CAN 2019, a été, on ne peut plus clair, en ajoutant qu'il n'y a



pas que Medane dont il faut parler, mais aussi d'autres compétitions qui doivent rejoindre l'équipe pour un travail collégial et constituer un groupe pour redorer le blason de ce club et en finir avec cette culture de la relégation récurrente ces dernières années». Un message clair qui atteste de cette volonté de Ould Ali de s'entourer de personnes à même d'adhérer à sa politique et à la mission qui lui a été confiée.

■ Rachid Hammoutène

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le MCA file droit vers le titre

A cinq journées de la fin du championnat de Ligue 1 de football, le Mouloudia d'Alger poursuit son parcours de champion en allant imposer le partage de points à l'USMK (1-1) grâce à une égalisation signée Belaïli. Ce dernier reprend la tête du classement du meilleur buteur, avec 12 réalisations.

Le Doyen compte, du coup, 12 points d'avance sur son poursuivant belouizdad qui s'est emparé seul de la deuxième place après avoir battu l'ES Ben Aknoun (1-0). Le CSC se retrouve à la troisième place malgré le point du nul ramené de Tizi Ouzou face à la JSK (0-0). En bas de tableau, la bataille pour le maintien n'a encore pas dévoilé tous ses secrets, l'équipe devant accompagner l'US Souf au palier inférieur n'est pas encore déterminée.

Le duel à distance pour le maintien ne cesse, en effet, de s'exacerber entre le MC Oran et l'ES Ben Aknoun. Le MCO, auteur d'un nul à Biskra (0-0), rattrape l'ESBA et les deux équipes comptent désormais le même nombre de points (23). La belle opération est à mettre à l'actif de l'ASO Chlef qui, après son précieux succès en déplacement face au PAC (2-3), s'éloigne la zone dangereuse.



Même cas de figure pour le NC Magra qui ajoute trois précieux points à son capital après son succès face à la JSS grâce à un but marqué dans les derniers instants du match. L'USM Alger et l'Entente de Sétif ont réalisé, en matches avancés disputés vendredi dernier, deux belles opé-

rations en s'imposant respectivement face au MC El-Bayadh (2-1) et à l'US Souf (3-0). En prévision, par ailleurs, des prochains rounds de Ligue 1, la LFP a pris la décision de faire jouer tous les matches le même jour et à la même heure. Il n'y aura plus donc de journées étalées sur plusieurs jours et les matches se dérouleront à la même heure. C'est ce qu'a annoncé le président provisoire de la LFP, Amine Mesloug. «Cela permettra de mettre toutes les équipes, celles jouant le haut du tableau et celles en quête de maintien, sur un pied d'égalité. Cela conduira forcément au respect de l'éthique sportive», assure le dirigeant en question. Les matches de la 26^e journée auront lieu vendredi prochain à 17h.

■ K. Y.

RÉSULTATS

USMA 2 – MCEB 1
ESS 3 – USS 0
USMK 1 – MCA 1
PAC 2 – ASO 3
NCM 1 – JSS 0
JSK 0 – CSC 0
CRB 1 – ESBA 0
USB 0 – MCO 0

LIGUE 2 (26^E JOURNÉE)

Akbou accède en Ligue 1, l'ESM y est presque

Grâce au précieux succès arraché face au NRB Telaghma (1-0) en match comptant pour la 26^e journée du championnat de Ligue 2 de football amateur, l'Olympique Akbou accède officiellement en Ligue 1 pour la première fois de son histoire. L'unique but de la partie a été inscrit par Omar Adrar en début de seconde période (47^e). Possédant 15 points d'avance sur leur dauphin, le MSP Batna, tenu en échec sur le terrain de l'Olympique Magrane (2-2), les Akbouciens ne peuvent en effet, plus être rejoints en tête du classement de la poule Centre-Est et ce, à quatre journées de la fin.

Créé en 1936, le club de la wilaya de Bejaïa, qui a dominé le groupe Centre-Est depuis l'entame de la compétition, pourra ainsi évoluer la saison prochaine dans la cour des grands. Avec la JSK et l'OA, la Ligue 1 pourra ainsi renouer avec le derby de la Kabylie qui a disparu depuis la relégation des deux équipes béjaouies, le MOB et la JSMB. Dans le groupe Centre-Ouest, la bonne affaire de ce round est à mettre à l'actif de l'ES Mostaganem qui se rapproche de plus en plus de l'accession après le nul arraché sur le terrain de son dauphin, le RC Kouba (0-0). Un résultat qui permet aux hommes de Reda Bendris de maintenir l'écart de cinq points sur leur adversaire du jour. Autant dire que les Mostaganémois sont bien partis pour retrouver l'élite qu'ils avaient quittée il y a de cela 25 ans.

■ M. F.



DROIT DE L'ÉTAT DE PALESTINE
À LA QUALITÉ DE MEMBRE
À PART ENTIÈRE À L'ONU

Alger salue le soutien massif de l'AG

L'Algérie a salué, hier, l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies à une majorité écrasante de ses membres, d'une résolution soutenant le droit de l'Etat de Palestine à l'obtention de la qualité de membre à part entière au sein de l'Organisation des Nations unies, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. L'Algérie considère, selon le communiqué, que «l'adoption de cette résolution historique confirme le consensus international autour de trois messages politiques d'une extrême clarté, précision et importance en direction de l'occupant colonial israélien, en cette conjoncture cruciale que connaît la question palestinienne à savoir, premièrement, l'établissement de l'Etat de Palestine est une nécessité absolue, qui ne peut faire l'objet de manipulation, d'atermoiement ou de controverse, au regard des efforts visant à parvenir à une solution globale du conflit israélo-palestinien», lit-on dans le communiqué. Deuxièmement, la création de cet Etat palestinien doit être le point de départ et l'objectif de tout processus politique sérieux qui vise à parvenir à un règlement juste, durable et définitif du conflit israélo-palestinien. En troisième et dernier lieu, «la communauté internationale ne reconnaît pas à l'occupant colonial israélien le droit de s'opposer à l'établissement d'un Etat palestinien, car ce dernier est le fruit d'un consensus international irréfutable que la puissance occupante ne peut ni négliger ni s'y opposer». Ainsi, «l'Algérie compte poursuivre ses efforts au sein du Conseil de sécurité, en pleine coordination avec ses frères palestiniens et les autres frères arabes, et avec tous ses espaces d'appartenance qui soutiennent la cause palestinienne, en vue d'appuyer ce consensus international sur l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, seul et unique moyen de règlement de la question palestinienne et de rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient», conclut le communiqué.

INVESTISSEMENT ET FONCIER ÉCONOMIQUE Le Gouvernement examine le suivi des directives du chef de l'Etat

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a présidé hier une réunion de Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République concernant l'activation du nouveau dispositif sur l'investissement et du foncier économique. Dans ce cadre, le Gouvernement a entendu une communication du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique sur l'avancée du processus de mise en place de l'Agence nationale du foncier industriel qui aura pour mission d'effectuer les opérations de viabilisation et de connexion des zones industrielles aux réseaux routiers et autres réseaux. Le Gouvernement a également entendu, dans le cadre de l'accélération du processus de numérisation, une communication sur le suivi des travaux de réalisation du Centre national algérien des prestations numériques. Le Gouvernement a, par ailleurs, examiné le cadre réglementaire définissant les envois postaux ainsi que le renforcement du cadre réglementaire définissant les méthodes de traitement des drogues et des médicaments psychotropes saisis. Dans le cadre de la préparation de la prochaine saison estivale, le Gouvernement a examiné plusieurs dispositions concernant l'exploitation des plages autorisées la baignade et qui visent à améliorer la gestion des plages et à fournir des services de qualité aux estivants.

RENCONTRE MONDIALE DU DIALOGUE DES OULÉMAS MUSULMANS Belmehdi à Istanbul

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, prend part, les 13 et 14 mai à Istanbul (Turquie), à la rencontre mondiale du dialogue des oulémas musulmans, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Belmehdi «entame dimanche une visite de travail à Istanbul, dans le cadre de sa participation à la rencontre mondiale du dialogue des oulémas musulmans, prévue les 13 et 14 mai», a précisé le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'UNEA se félicite du soutien de l'Etat

Les travaux du 13^e congrès de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) ont débuté, hier à Alger, durant lesquels il sera procédé à l'adoption du renouvellement des différentes structures de cette organisation estudiantine et de ses statuts. Dans une allocution à l'ouverture du congrès tenu à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar, le secrétaire général de l'UNEA, Abdelatif Boudiaf, a affirmé que l'UNEA «a été et demeure la locomotive de l'action estudiantine en Algérie et un élément de mobilisation de toutes les énergies de la jeunesse en général et des étudiants en particulier». Boudiaf a, par ailleurs, salué «les efforts de l'Etat, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le soutien au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la numérisation, devenu une réalité et qui a opéré un grand changement dans la vie de l'étudiant».

LOI RELATIVE À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le texte publié au Journal officiel

LA LOI relative à l'industrie cinématographique, visant à encadrer les activités de la production, la coproduction, la distribution, l'exploitation, l'exportation et l'importation des films, a été publiée au dernier Journal officiel.

Signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la loi 24-07 du 29 avril 2024 a pour objet de «fixer les dispositions applicables à l'industrie cinématographique notamment celles relatives à la production, à la distribution, à l'exploitation des films cinématographiques et à leur promotion par tous supports, ainsi que l'organisation des activités y afférentes». L'industrie cinématographique entend, au sens de cette loi, «l'ensemble des opérations de production et de service intégrées et interdépendantes, qui concourent à la réalisation des films cinématographiques».

Les activités ayant pour objet la production, la distribution et l'exploitation de films cinématographiques sur tous supports d'enregistrement ou de leur diffusion télévisuelle ou sur des plateformes électroniques, excepté les écrans de cinéma, sont rattachées à l'audiovisuel, selon cette loi. La production cinématographique est définie comme un «processus de réalisation d'un film parti de l'idée initiale ou du scénario en passant par le financement, le rassemblement des équipes artistiques et techniques, la préparation du projet, le tournage, les opérations postproduction jusqu'à la concrétisation de l'œuvre finale présentée au public». La loi sur le cinéma donne également un cadre juridique à la production d'un film par deux producteurs ou plus



et au producteur (associé, délégué, exécutif). Composée de 88 articles, la loi sur l'industrie cinématographique encadre également les activités de distribution cinématographique, incluant la commercialisation des films et leur promotion commerciale, l'exploitation cinématographique notamment la projection de films dans des salles de cinéma et dans des multiplex de salles de cinéma et des espaces de projection publics ou par leur diffusion via des plateformes électroniques. Un visa culturel est exigé pour toute exploitation d'un film cinématographique. La loi vise, essentiellement, le développement économique, social et culturel de

l'industrie cinématographique, l'adaptation de l'industrie cinématographique aux évolutions et à l'innovation technologiques et l'augmentation de la compétitivité de l'industrie cinématographique algérienne et la diversification de la production cinématographique nationale.

La préservation de l'identité nationale et le renforcement de la cohésion nationale ainsi que la valorisation des événements historiques et des hauts faits de la résistance nationale et de la Révolution de libération sont également les objectifs assignés à cette politique nationale qui vise à promouvoir la destination touristique algérienne.

RECHERCHE ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

Onze concessions attribuées à Sonatrach

Onze concessions amont pour la recherche et l'exploitation, attribuées par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) à la société nationale Sonatrach, ont été approuvées, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n°31.

Selon ce décret présidentiel, n°24-148, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 28 avril dernier, ces concessions octroyées le 18 février 2024 par Alnaft à Sonatrach «sont approuvées et seront exécutées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur», sur 11 périmètres. Il s'agit des périmètres «Bir El Ater» situé sur



le territoire des wilayas d'Oum El Bouaghi, de Souk Ahras et de Tébessa, d'une superficie de 9.107,18 km², «El Benoud», situé sur le territoire des wilayas de Béchar, d'El Bayadh, de Ghardaïa, de Laghouat et de Naâma, d'une superficie de 23.980,62 km²,

de «Hassi R'Mel II», situé sur le territoire de la wilaya de Laghouat, d'une superficie de 6.497,27 km² et de «Illizi-Centre», d'une superficie de 12.075,05 km². Les concessions amont concernées se trouvent également aux périmètres «Mehaiguene»

(19.782,42 km²) situé sur le territoire des wilayas de Djelfa, de Ghardaïa, de Laghouat et d'Ouled Djellal, «Melhir» (11.385,88 km²) dans la wilaya d'El Oued, «Negrine» (21.404,81 km²) situé sur le territoire des wilayas de Batna, de Biskra, de Djelfa, d'El Meghaier, d'El Oued, de Khenchela, de M'Sila, d'Ouled Djellal et de Tébessa, et «Oudoum-Ouest II» (4.739,69 km²), dans la wilaya d'Illizi. Elles comprennent aussi les périmètres de «Talemzane» (15.589,24 km²), situé sur le territoire des wilayas de Djelfa, de Ghardaïa, de Laghouat et d'Ouled Djellal, «Tan Elak» (11.403,18 km²), dans la wilaya d'Illizi et «Tindouf» (49.937,06 km²).

La Météo du
Dimanche 12 Mai 2024

Alger 26 ° Annaba 33 ° Constantine 30 ° Oran 25 ° Ouargla 34 ° Tamanrasset 39 ° Tindouf 40 ° Illizi 36 °



Fadjr.....	4.00
Dohr.....	12.45
Assar.....	16.33
Maghreb.....	19.49
Ichaâ.....	21.21

CHANGE		
MONNAIE	ACHAT	VENTE
US\$	1 \$	1 \$
DA	134,37DA	134,39DA
EUR	1 €	1 €
DA	143,43 DA	143,50 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
134,37DA	134,39DA	134,39DA	134,39DA
1 €	1 €	1 €	1 €
143,43 DA	143,50 DA	143,50 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23